3ème CONCOURS D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

SESSION 2012

Composition portant sur l'évolution générale politique, économique et sociale du monde ainsi que sur le mouvement des idées depuis le milieu du XVIIIème siècle jusqu'à nos jours, devant permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exprimer, sur le sujet proposé, tant une analyse des faits et des événements, qu'une interprétation personnelle et argumentée.
Un dossier est mis à la disposition du candidat.

L'épreuve doit notamment permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exploiter les éléments figurant dans le dossier et à en faire la synthèse en exprimant tant une analyse des faits et des événements qu'une interprétation personnelle et argumentée (annexe I du décret n° 88-236 du 14 mars 1988 modifié, fixant le programme des épreuves)

EPREUVE N° 3

Durée : 5 h
Coefficient : 3

SUJET :

Le seul PIB peut-il traduire les forces et faiblesses d'un territoire ?

DOCUMENTS JOINTS

Document n° 1	De la richesse du territoire aux ressources des habitants. Dossiers de Profils n° 82 juin 2006. Insee Nord Pas de Calais	**Page 3**
Document n° 2	D'autres indicateurs de richesse au service des politiques publiques. La gazette des communes des départements et des régions 11 avril 2004	**Page 9**
Document n° 3	Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse. La Gazette des communes des départements et des régions, 11 avril 2004	**Page 21**

Document n° 4	De « nouveaux indicateurs de richesse » en Pays de Loire, pourquoi, comment ? Journal de la Région Pays de Loire 7 mai 2012	**Page 23**
Document n° 5	Lyon à la Confluence du futurisme et de l'écologie. Le Monde 10 avril 2012	**Page 27**
Document n° 6	Un regain d'intérêt pour la notation. La Gazette des communes, des départements et des régions, 30 janvier 2012	**Page 28**
Document n° 7	La vitalité démographique va diminuer. Le Monde 18 janvier 2012	**Page 29**
Document n° 8	Emploi : l'Ile de France en mauvaise position dans le palmarès des régions. Les Echos 16 avril 2012	**Page 30**
Document n° 9	Les limites du PIB. Alternatives économiques mars 2011	**Page 31**
Document n° 10	Le management public des territoires : décider, agir, évaluer, sous la direction d'Eric Ardouin et Jean-Christophe Baudouin (extraits). Editions de l'Aube 2012.	**Page 34**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.

DOCUMENT n° 1

3

Premier maillon dans la construction d'une connaissance territoriale de la pauvreté, les régions et les départements sont des espaces clés pour mener des politiques publiques dans les domaines de l'économique et du social. Un continuum relie d'ailleurs ces deux sphères de l'action publique : les politiques de développement économique sont conduites pour que davantage de richesses soient produites sur un territoire, davantage de revenus perçus par la population, tandis que les politiques sociales permettent, in fine, de mettre en place une solidarité entre personnes aisées et personnes en situation de précarité, entre territoires pauvres et territoires riches.

Face à la question de la pauvreté et de la richesse, le Nord-Pas-de-Calais est dans une situation, au premier abord, paradoxale. Quatrième région française par le volume des richesses créées, la région garde l'image d'un territoire où la pauvreté est plus présente qu'ailleurs. C'est l'objet de la première partie que de faire l'état des lieux de ce paradoxe, en analysant les différentes mesures de la richesse produite sur la région, et de sa répartition entre les habitants. La deuxième partie s'attachera à expliquer la faiblesse des ressources parmi les ménages les moins aisés en Nord-Pas-de-Calais, en invoquant des éléments économiques, tel qu'un accès à l'emploi moins généralisé dans la région qu'ailleurs, et des éléments démographiques, telles que la taille et la composition des ménages qui présentent des spécificités régionales.

LA CRÉATION ET LE TRANSFERT DE RICHESSES EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Se demander si la pauvreté est davantage présente en Nord-Pas-de-Calais que dans les autres régions françaises conduit à s'interroger parallèlement sur le niveau de richesses produites en comparaison aux autres régions. Si l'on part de la définition de la pauvreté comme un manque de ressources, ou de richesses suffisantes pour subvenir à certains besoins ou atteindre un certain niveau de vie, alors une première approche de la pauvreté à l'échelle d'une région peut se fonder sur la mesure du montant des richesses produites, et sa distribution parmi la population.

Le Nord-Pas-de-Calais au cœur de la révolution industrielle

La première usine de France au XIX[e] siècle

La création de richesse en Nord-Pas-de-Calais trouve une partie de ses racines dans l'essor industriel que la région a pu connaître au cours des trois derniers siècles. En effet, l'industrialisation s'est développée plus tôt et plus rapidement dans la région qu'ailleurs, permettant au Nord-Pas-de-Calais de s'imposer, dès le début du XIX[e] Siècle, comme « la première usine de France », selon l'expression née sous le règne de Louis-Philippe. Le succès économique local s'est alors renforcé grâce à l'importation de technologies de pointe depuis l'Angleterre et de la main-d'œuvre belge, et à l'amélioration des voies de transport, avec en 1846 l'inauguration de la ligne de chemin de fer Paris-Lille. De nombreuses industries se sont implantées, comme les verreries, les papeteries, la métallurgie, le textile. Le Nord-Pas-de-Calais est devenu un « Eldorado » pour des entrepreneurs ambitieux, plus encore avec la mise en exploitation du gisement houiller du Pas-de-Calais. En 1861, la bourse des valeurs de Lille s'est ouverte, assurant une nouvelle ampleur au négoce local.

La création de richesse en Nord-Pas-de-Calais ne s'est pas fondée sur la seule industrie. D'une part, elle s'est appuyée sur une agriculture dynamique. Le monde rural, bien que disparate, a connu au cours du XIX[e] siècle des progrès importants avec la mise en valeur des sols puis, à partir de 1850, une véritable révolution agricole. La région est alors également la première « ferme de France ». D'autre part, elle a bénéficié d'une tradition de négoce ancrée par des siècles de flux commerciaux, qu'illustrent par exemple les échanges au Moyen Âge entre les villes drapières de la hanse nordique.

Reconstruire puis adapter le tissu productif

Paradoxalement, ce développement a été accéléré par la défaite contre la Prusse en 1870 : la perte de l'Alsace-Lorraine confortait en effet le Nord-Pas-de-Calais dans son rôle économique national. Au contraire, les deux guerres mondiales, par les pertes humaines

et les destructions matérielles très lourdes dans la région, ont durement frappé les capacités de production. À la libération, le Nord-Pas-de-Calais a cependant su reconstruire son tissu productif. Dès 1944, les Houillères sont nationalisées pour gagner la « bataille du charbon ». La sidérurgie est restructurée en 1948 avec la constitution d'Usinor. L'amélioration des infrastructures fut notoire, avec l'ouverture de l'autoroute Lille-Paris en 1954. De grandes modernisations sont enclenchées : l'entrée en activité du complexe d'Usinor-Dunkerque en 1963, la rénovation de l'usine Française de Mécanique à Douvrin en 1968 ou de Renault Douai en 1972.

Un vaste processus de mutation du tissu économique s'est enclenché dans les années soixante-dix

Il n'en demeure pas moins que le profil industriel de la région demeurait alors largement « traditionnel », autour des activités minières, de la sidérurgie et du textile. Les chocs pétroliers des années soixante-dix ont mis en avant cette faiblesse et ont, sinon enclenché, du moins accéléré, un vaste processus de mutation du tissu économique régional. Le dernier haut fourneau du Valenciennois fut fermé en 1978, la dernière aciérie de Denain en 1984, et le dernier puits minier à être exploité dans la région, à Oignies, en 1990.

Le Nord-Pas-de-Calais a depuis grandement renouvelé son profil industriel et économique. Par exemple, les activités liées au secteur automobile se sont développées dans la région. Avec plus d'un million de véhicules assemblés en 2004, le Nord-Pas-de-Calais est désormais la deuxième région française et la troisième région européenne pour le secteur automobile. Les établissements des sept grands constructeurs et de plus de 150 fournisseurs présents en région représentent près de 55 000 emplois. Plus généralement, la création de richesse a connu dans la région les mêmes mutations que sur l'ensemble du territoire national, avec un poids croissant des actifs employés dans le secteur tertiaire, et le développement des services. Une partie importante de ces derniers reposent sur les services aux entreprises, conditionnés par la présence d'activités industrielles : le développement du secteur secondaire et du secteur tertiaire est ainsi étroitement lié.

Un indicateur synthétique pour suivre la richesse produite : le PIB

La comptabilité nationale offre un indicateur synthétique pour suivre et résumer l'évolution de la richesse produite sur un territoire : le produit intérieur brut (PIB). Le PIB est une mesure de la valeur de l'ensemble des biens et services produits sur un territoire : il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. Le PIB est calculé, en premier lieu, pour l'ensemble du pays, puis les PIB régionaux résultent de la répartition du PIB national en fonction des évaluations régionales de la valeur ajoutée (cf. encadré 1).

Encadré 1 : La méthode pour régionaliser le PIB

Les valeurs ajoutées régionales sont estimées selon une méthode fondée sur l'utilisation des fichiers fiscaux et des déclarations annuelles de données sociales (DADS), complétée par des informations tirées du répertoire Sirene. Les déclarations fiscales des entreprises permettent de calculer pour chaque entreprise une valeur ajoutée. Pour régionaliser cette valeur ajoutée, on la répartit au prorata de la masse salariale (issue des DADS) de chacun des établissements de l'entreprise, en fonction de leur région d'implantation. Dans le cas où l'information sur la masse salariale est inconnue, on utilise l'effectif salarié de chaque établissement, provenant du répertoire Sirene. Les valeurs ajoutées sont ensuite agrégées par région et secteur d'activité.

Pour un certain nombre de branches (administration, santé, éducation, banques, assurances, recherche, etc.), les sources disponibles ne permettent pas ce type de méthode. Des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions.

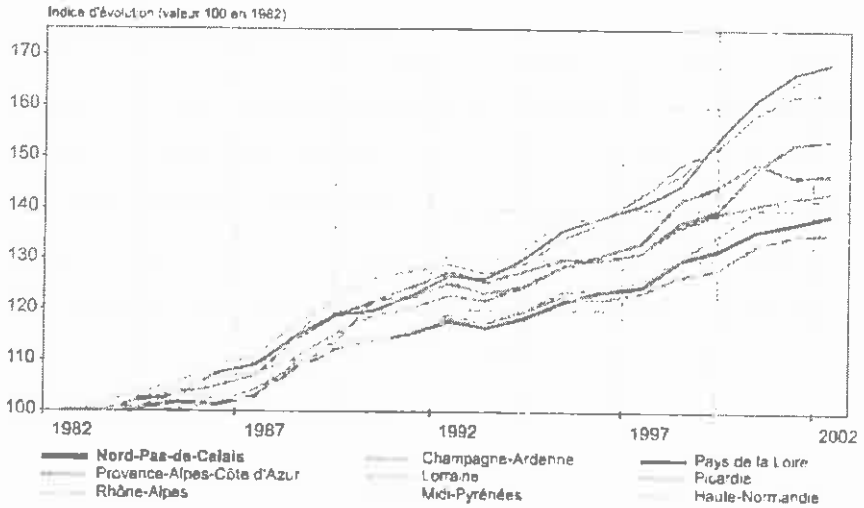
Les valeurs ajoutées sont ensuite calées, pour chacun des secteurs d'activité, sur la valeur ajoutée nationale fournie par les comptes nationaux. On obtient ainsi une estimation de la valeur ajoutée de chaque région, répartie en secteurs d'activité, cohérente avec les données fournies par la comptabilité nationale.

Enfin, les PIB régionaux sont obtenus en appliquant au PIB national la structure régionale de la valeur ajoutée brute nationale.

La richesse produite est en constante augmentation, y compris sur le passé récent

La richesse produite en Nord-Pas-de-Calais est ainsi restée en constante augmentation, y compris sur le passé récent : le PIB régional, corrigé de l'effet de l'inflation, a augmenté de près de 40% entre 1982 et 2002. Cette évolution positive est comparable à celle de la Lorraine, de la Haute-Normandie, de la Picardie, ou de la Champagne-Ardenne (cf. graphique 1). Elle reste cependant moins vive que dans d'autres régions françaises, pour lesquelles l'essor fut plus marqué encore sur les deux dernières décennies. Pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, la croissance du PIB a dépassé les 50% entre 1982 et 2002 ; pour les Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, elle a même dépassé les 60%.

Graphique 1 : ÉVOLUTION DU PIB RÉGIONAL ENTRE 1982 ET 2002

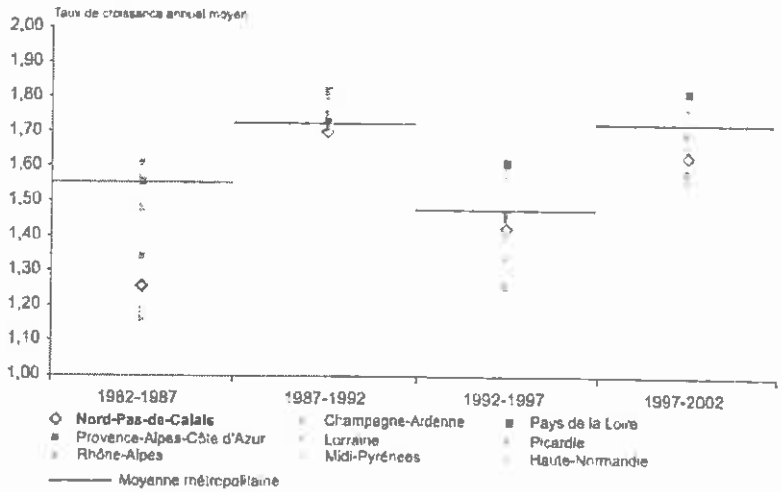


Source: Insee - Comptes régionaux base 1980 et base 2000

Après un décrochage au début des années quatre-vingt, la région a connu une croissance parallèle à la moyenne nationale

La croissance modérée de l'économie régionale correspond surtout à un redémarrage difficile dans la première moitié des années quatre-vingt, dans un contexte de reconversion du tissu économique et de montée du chômage. Dès la seconde moitié de la décennie quatre vingt, et tout au long de la décennie quatre-vingt-dix, le Nord-Pas-de-Calais a connu une croissance parallèle à la moyenne nationale : l'écart entre le taux de croissance annuel régional et celui de l'ensemble du territoire métropolitain est alors inférieur à 0,1 point, quant il atteignait 0.3 point au début des années quatre-vingt (cf. graphique 2).

Graphique 2 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE RELATIVE D'ÉCONOMIES RÉGIONALES



Source. Insee - Comptes régionaux base 1980 et base 2000

Le PIB atteint 81,5 milliards d'euros

Le Nord-Pas-de-Calais demeure cependant l'une des principales régions productrices de richesse en France : le PIB régional atteint les 81,5 milliards d'euros en 2003. La région est ainsi au quatrième rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, position restée inchangée au cours des deux dernières décennies.

Le différentiel de croissance avec les autres régions au tout début des années quatre-vingt a toutefois réduit le poids de la région : le PIB du Nord-Pas-de-Calais représentait 6,1% du PIB métropolitain en 1982, contre 5,4% entre 1992 (cf. tableau 1). Sur cette période de mutations pour l'économie du Nord-Pas-de-Calais, l'écart s'est accentué avec Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui pesaient 9,1% et 6,6% en 1982, contre 9,4% et 7,2% dix ans plus tard. L'implantation de secteurs industriels à potentiel élevé et qui ont poursuivi leur essor sur la période, comme la chimie et l'industrie pharmaceutique en Rhône-Alpes, l'informatique et l'électronique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un des facteurs expliquant ce différentiel de croissance avec les régions au tissu industriel plus classique.

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'évolution économique de la région est revenue en phase avec celle de l'ensemble du territoire métropolitain. La part du PIB régional s'est ainsi stabilisée à 5,2% du PIB métropolitain, avec un différentiel relativement constant par rapport aux autres régions. Seuls les Pays de la Loire ont connu une évolution spécifique, avec un PIB en forte hausse, atteignant 5,0% de la création métropolitaine de valeur en 2002, soit un poids désormais très proche de celui occupé par le Nord-Pas-de-Calais.

Tableau 1 : PART DU PIB RÉGIONAL DANS LE PIB MÉTROPOLITAIN

Unité: %

Région	1982	1992	2002
Île-de-France	27,1	29,0	29,0
Rhône-Alpes	9,1	9,4	9,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,6	7,2	7,1
Nord-Pas-de-Calais	**6,1**	**5,4**	**5,2**
Pays de la Loire	4,7	4,6	5,0
Aquitaine	4,6	4,3	4,5
Bretagne	4,1	4,0	4,2
Midi-Pyrénées	3,5	3,7	3,9
Centre	3,9	3,8	3,7
Lorraine	3,7	3,4	3,2
Languedoc-Roussillon	2,8	3,0	3,1
Alsace	2,9	2,9	2,9
Haute-Normandie	3,2	2,8	2,7
Picardie	2,8	2,7	2,5
Bourgogne	2,6	2,5	2,3
Poitou-Charentes	2,3	2,3	2,3
Champagne-Ardenne	2,4	2,1	2,0
Basse-Normandie	2,0	2,0	2,0
Auvergne	2,0	1,9	1,8
Franche-Comté	1,7	1,6	1,7
Limousin	1,1	1,0	1,0
Corse	0,4	0,3	0,3

Guide de lecture : Les données de 1982 sont calculées en base 1980, celles de 1992 et 2002 en base 2000. Une partie des variations observées peut refléter le changement de méthodologie entre les deux bases comptables
Source : Insee - Comptes régionaux base 1980 et base 2000

Les services contribuent pour une large part à la croissance de la valeur ajoutée

Dans des économies en grande partie tertiarisées, la production industrielle à elle seule n'est plus l'épine dorsale de la création de richesse, et les services marchands sont aujourd'hui un élément prépondérant à prendre en compte dans la croissance de la valeur ajoutée. Ce constat vaut, globalement, pour l'ensemble du territoire national : les services marchands représentent plus de 52% de la valeur ajoutée et l'industrie moins de 20%.

Le Nord-Pas-de-Calais répond à cette logique, avec près de 45% de la valeur ajoutée issue des services marchands, mais en gardant un poids spécifique de l'industrie, qui compte pour plus de 25% de la valeur ajoutée (cf. tableau 2). Le Nord-Pas-de-Calais garde ainsi une place particulière dans le tissu productif français : en 2002, la valeur ajoutée brute de l'industrie régionale a atteint 6,9% du total national, pour un montant de 18,5 milliards d'euros.

Tableau 2 : STRUCTURE DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE EN 2002

Unité: %

	Services marchands	Services administrés	Industrie	Construction	Agriculture
Rhône-Alpes	49,9	18,5	24,6	5,6	1,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54,4	25	13,6	4,7	2,3
Nord-Pas-de-Calais	44,8	23,4	25,2	4,6	2
Pays de la Loire	46,1	19,6	22,4	6,4	4,5
France métropolitaine	**52,7**	**20,3**	**19,5**	**4,9**	**2,6**

Source : Insee - Comptes régionaux

Les croissances les plus fortes reposent sur un duo « industrie - services »

France entière, la croissance de la valeur ajoutée dans les services marchands a atteint 3,8% l'an entre 1992 et 2002, un rythme deux fois plus soutenu que dans l'industrie où la croissance a atteint 2,0% l'an.
Les régions qui ont bénéficié d'une croissance vivace ont cependant toutes fondé leur développement sur un essor concomitant des volets « industrie » et « services » de leur économie (cf. tableau 3). C'est le cas par exemple en Pays de la Loire (+3,7% et +4,5%), en Bretagne (+3,2% et +4,3%), en Midi-Pyrénées (+2,9% et +3,9%) ou en Rhône-Alpes (+2,4% et +4,0%). Les deux grands secteurs productifs se sont ainsi liés par des effets croisés, la croissance de l'un stimulant le développement de l'autre.

La croissance de l'industrie et des services a été plus élevée en Nord-Pas-de-Calais qu'en Lorraine, Picardie ou Champagne-Ardennes

Le Nord-Pas-de-Calais apparaît dans une situation intermédiaire, avec une dynamique proche de la moyenne métropolitaine : les taux de croissance respectifs de l'industrie et des services ont été sur la dernière décennie de 2,0% et 3,6%. Au sein du grand Nord, la région a toutefois connu sur les volets « industrie » et « services » une croissance supérieure à celle de la Lorraine (+1.1% et +3,1%), de la Picardie (+0,5% et +3,4%) ou de la Champagne-Ardenne (+1,7% et +2,8%).

Le PIB par habitant est plus faible qu'ailleurs...

Si le territoire régional apparaît ainsi fort de ressources économiques importantes, ses habitants ne sont pas pour autant plus aisés qu'ailleurs. En effet, une fois ramené à la population régionale, le PIB du Nord-Pas-de-Calais atteint, en 2003, 20 270 euros par habitant, une valeur inférieure de 10% à la moyenne de la France de province (cf. carte 1). Sur ce critère, la région ne figure qu'en vingtième position, loin derrière Rhône-Alpes (25 500 euros), Provence-Alpes-Côte d'Azur (24 100 euros) et l'Alsace (24 700 euros). Une ventilation des données du PIB à l'échelle des départements (cf. carte 2), sur l'année 2000, permet d'affiner l'analyse territoriale. Si le département du Nord se positionne alors dans la moyenne des départements en termes de PIB par habitant, le département du Pas-de-Calais compte parmi les territoires où cet indicateur est le plus faible.

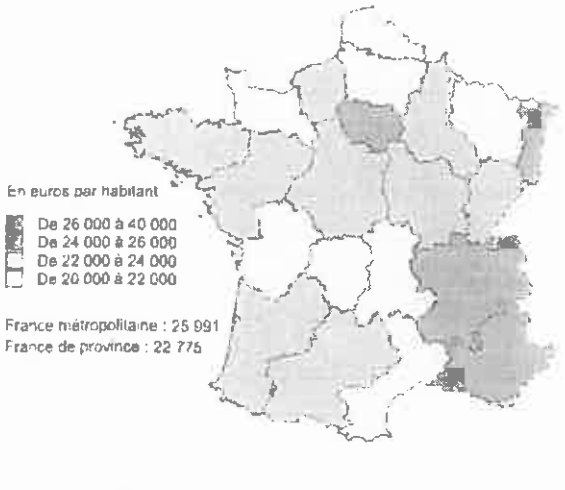
Tableau 3 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE LA VALEUR AJOUTÉE ENTRE 1992 ET 2002

Unité : %

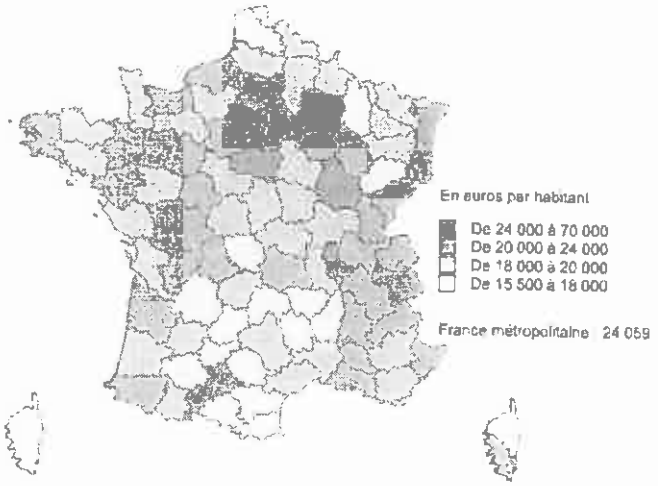
	Total de la valeur ajoutée brute	Valeur ajoutée dans :				
		l'agriculture	l'industrie	la construction	les services marchands	les services administrés
Pays de la Loire	+4,0	+0,4	+3,7	+3,5	+4,5	+4,3
Languedoc-Roussillon	+3,9	+2,2	+3,1	+2,5	+3,9	+5,2
Bretagne	+3,6	-0,8	+3,2	+4,1	+4,3	+3,6
Midi-Pyrénées	+3,6	+1,2	+2,9	+3,3	+3,9	+3,9
Rhône-Alpes	+3,5	+2,0	+2,4	+2,0	+4,0	+4,4
Haute-Normandie	+3,5	+0,7	+3,8	+1,5	+3,2	+4,6
Aquitaine	+3,4	+1,2	+2,5	+2,9	+3,9	+3,7
Corse	+3,3	+1,6	+2,5	+1,0	+3,1	+4,5
Auvergne	+3,3	+2,1	+3,2	+3,1	+3,5	+3,3
Franche-Comté	+3,3	+0,1	+2,5	+3,7	+3,7	+4,2
Alsace	+3,3	+1,5	+1,8	+2,3	+4,1	+4,2
Poitou Charentes	+3,2	-1,4	+2,6	+4,0	+3,7	+4,0
Île-de-France	+3,2	-0,4	+0,6	-2,9	+4,0	+4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+3,2	+3,5	+2,6	0,0	+3,1	+4,3
Nord-Pas-de-Calais	**+3,1**	**+2,6**	**+2,0**	**+0,3**	**+3,6**	**+4,4**
Bourgogne	+2,9	+2,7	+1,5	+2,4	+3,5	+3,6
Limousin	+2,9	+3,1	+1,3	+2,8	+2,8	+4,2
Basse-Normandie	+2,8	-0,9	+2,0	+1,7	+3,8	+3,3
Champagne-Ardenne	+2,7	+1,4	+1,7	+2,3	+2,8	+4,4
Centre	+2,5	-0,2	+1,4	+2,0	+3,1	+3,4
Picardie	+2,5	+1,7	+0,5	+1,1	+3,4	+4,2
Lorraine	+2,5	+1,4	+1,1	+1,0	+3,1	+3,3
France de province	**+3,2**	**+1,1**	**+2,3**	**+2,2**	**+3,7**	**+4,1**
France métropolitaine	**+3,2**	**+1,0**	**+2,0**	**+1,0**	**+3,8**	**+4,1**

Source : Insee - Comptes régionaux

Carte 1 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT ANALYSE RÉGIONALE EN 2003



Carte 2 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT ANALYSE DÉPARTEMENTALE EN 2000



© IGN - Insee 2005
Source: Insee - Comptes régionaux

la gazette.fr

DOCUMENT n° 2 9

DOSSIER : Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse

Dossier publié à l'adresse http://www.lagazettedescommunes.com/108049/d%e2%80%99autres-indicateurs-de-richesse-au-service-des-politiques-publiques-les-collectivites-territoriales-sen-saisissent/

D'autres indicateurs de richesse au service des politiques publiques : les collectivités territoriales s'en saisissent

A. Raux | Dossiers d'actualité | Publié le 11/04/2012

De quelle façon mesurer, autrement qu'à travers le PIB, la richesse des territoires ? Telle est la question que se posent de plus en plus de collectivités. Depuis le début des années 2000, une dizaine d'entre elles ont conçu de nouveaux indicateurs de richesse à l'échelle locale.

- POUR QUI ? Les nouveaux indicateurs sont destinés aussi bien aux régions qu'aux départements et aux communes afin qu'elles orientent leurs politiques publiques non plus seulement vers « l'avoir » mais aussi « l'être ».
- POURQUOI ? Pour mettre fin à la dictature du PIB, cet indicateur économique qui, certes, permet de mesurer l'accroissement de la production dans un pays, mais pas de juger l'état de bien être d'une société.
- COMMENT ? A travers la conception de nouveaux indicateurs alternatifs au PIB et la consultation des populations pour une meilleure appropriation.

La communauté urbaine de Lyon est la première collectivité de France [1] à avoir confié, en 2003, à un bureau d'études, la mission de calculer son empreinte écologique, cet indicateur synthétique en matière d'environnement. Deux ans plus tard, devenue le Grand Lyon, elle complète ce tableau de bord écologique en en développant un nouveau, centré sur le champ socio-économique.
« L'idée, explique Aurélien Boutaud, environnementaliste, spécialiste des indicateurs et chargé de cette étude, consistait à mesurer le bien être, non seulement écologique, mais aussi humain et à dégager un indicateur synthétique phare accessible au grand public. »

Mais en transposant, à l'échelle locale, l'indice mondial de développement humain [2] (IDH) conçu pour le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le chercheur a constaté les limites de cet exercice : « certaines données, comme le taux d'alphabétisation, n'étaient pas disponibles au niveau communal. Par ailleurs, cet indicateur est peu adapté aux territoires français puisqu'il a été conçu pour les pays en voie de développement. »
Aussi a-t-il proposé une alternative en partant des mêmes trois dimensions, mais avec des indicateurs normalisés différemment pour tenir compte de l'échelle communale :

- santé (espérance de vie à la naissance),
- éducation (pourcentage de population adulte diplômée)
- et niveau de vie matérielle (revenus fiscaux des ménages).

Au service de la modulation des aides régionales - Baptisé IDH-2, cet indicateur de développement humain [3] a été adapté en 2006 au niveau régional, pour l'Ile-de-France. Toujours conduite par Aurélien Boutaud, l'opération a reçu le soutien du comité de pilotage de la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France (Mipes [4]) et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAU-îdF).
Cette collectivité locale a ainsi régionalisé l'IDH proposé par le Pnud en utilisant des indicateurs représentatifs de l'Ile-de-France [5].

10

L'IDH-2 est actuellement en phase d'expérimentation pour moduler les critères afin de mieux répartir les aides régionales destinées aux communes.

En 2007, un indice de situation sociale régional (ISSR) a été élaboré sur le modèle de l'indice de santé sociale (ISS) développé aux Etats-Unis dans les années 1990. L'ISSR est ciblé sur les situations de pauvreté et d'exclusion dans les domaines suivants :

- éducation,
- travail et emploi,
- santé,
- justice,
- revenus,
- enfin, logement.

Cet indicateur permet de repérer les disparités entre les départements et les communes de l'Ile-de-France afin, là aussi, de mieux répartir les aides de la région et mieux orienter les politiques publiques.

Autre atout : suivre, grâce à une actualisation annuelle, l'évolution de la situation sociale en Ile-de-France, ce qui est plus pertinent qu'une comparaison avec d'autres régions étant données les spécificités franciliennes (problématiques principalement urbaines et revenus très élevés).

Précisions de Iuli Nascimento, chargé d'études environnement, développement durable et indicateurs à l'IAU-îdF : « grâce à ce travail, mené notamment en coopération avec la Mipes, nous disposons aujourd'hui d'une panoplie complète d'indicateurs de contexte qui couvre les trois domaines du développement durable proposant de qualifier la configuration socio-économique de la population francilienne. On peut les répartir en deux chapitres : indice de qualité environnementale (IQE) et indice de qualité de vie socio-économique (IQS). Il faut dire que l'Ile-de-France est une région très riche en données. Mais la méthode de calcul de l'ISSR est transposable aux autres territoires. Pour cela, il suffit d'utiliser des indicateurs communs aux différentes régions. »

En 2008, l'Ile-de-France a également calculé l'empreinte écologique de ses habitants puis a mis à jour ce calcul en 2010. En parallèle, suivant la même méthode de calcul, deux autres indicateurs temporels ont été bâtis : l'indicateur de vitalité économique (IVE) et l'indicateur temporel de l'environnement (ITE). Par ailleurs, un indice global de qualité de vie et de bien-être a été élaboré pour caractériser la qualité de l'écosystème régional.

Outils de comparaison - La comparaison entre territoires représente un autre enjeu des indicateurs locaux. L'Association des régions de France en est bien consciente. C'est ainsi que l'ARF a, l'année dernière, mandaté Myriam Cau, deuxième vice-présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge du développement durable, de la démocratie participative et de l'évaluation, pour présider un groupe de travail sur les indicateurs de développement durable.

L'objectif vise à mutualiser les expériences afin de doter les 22 régions de baromètres communs. Résultats : trois indicateurs développés par la région Nord-Pas-de-Calais ont été retenus, à savoir l'IDH-2 et l'indicateur régional de santé social [2] [6] qui sont aujourd'hui transposables à toutes les régions de France ; enfin, l'empreinte écologique qui le sera d'ici à la fin de l'année 2012.

Une initiative dont se réjouit Aurélien Boutaud tout en avançant cette critique : « l'indicateur régional de santé social a été élaboré pour la région Nord-Pas-de-Calais, dans son contexte urbain. Difficile pour le Limousin, territoire rural qui arrive en tête de ce classement, de s'y reconnaître. Au lieu de partir des données des régions françaises et d'en faire la moyenne pour les 22, je pense qu'il est plus judicieux de choisir comme point de départ le territoire local. »

Malgré cet écueil, le chercheur reconnaît tout l'intérêt, pour les régions, de disposer de deux indicateurs : un global permettant la comparaison entre régions et un régional, idéalement construit de façon participative.

Associer les populations - « Participative », le mot est lancé ! S'il y a bien un domaine dans lequel les citoyens ont leur mot à dire c'est celui de la richesse, tellement cette notion est subjective.

« Le problème des experts, selon Florence Jany-Catrice, c'est qu'ils sont empreints de tous leurs présupposés, surtout dans le domaine des sciences sociales. Il est essentiel d'imbriquer davantage les expertises citoyennes et politiques. »

Associer la société civile est ainsi la condition pour une appropriation collective et une légitimation des indicateurs qui guideront les décisions politiques. Il faut alors lui permettre de délibérer sur ce qu'elle considère être sa richesse, ses biens communs, sa vision du progrès. En somme, qualifier avant de quantifier.

Consciente de cet enjeu démocratique, la région Pays-de-la-Loire, en partenariat avec l'Observatoire de la décision publique, a donné l'impulsion à une vaste consultation régionale [7] en septembre 2010. Jusqu'en juin 2011, pas moins de 164 débats citoyens ont été initiés, pour moitié par des associations, mais aussi des organismes formateurs, des établissements scolaires, des entreprises, ou encore des collectivités et organismes publics et même quelques groupes de voisins ou d'amis. A chaque fois sur la base du volontariat.

Une diversité d'horizons vecteur de riches débats à défaut d'être représentatifs. Autour de 2 000 personnes ont ainsi débattu librement de ce qui « faisait richesses » pour eux dans leurs vies et leurs territoires à partir de six questions que l'on peut résumer ainsi : « qu'est ce qui compte le plus pour nous ; quelles richesses sociales, environnementales, économiques et démocratiques nous voulons promouvoir aujourd'hui et transmettre aux générations futures ? ».

Parmi les richesses identifiées, le lien social a le plus souvent été mis en avant, que ce soit à travers les notions de solidarité, d'humanité, de temps passé avec les autres ou encore de vivre ensemble. Tandis que celui du « gagner plus » n'est jamais apparu... Une belle revanche sur le PIB !

Des comparaisons pour une autre réalité

Grâce à l'indicateur régional de santé social (ISS), conçu en 2009 par Florence Jany-Catrice, on peut comparer les régions entre elles. Et ainsi observer l'absence de corrélation entre l'ISS des régions françaises et le PIB par habitant : l'Ile-de-France, bien qu'en excellente posture économique (première selon le PIB par habitant) perd 16 places quand on la classe en termes de santé sociale. A contrario, le Limousin est en tête de la santé sociale alors que cette région est à la 19ème position du classement suivant son PIB par habitant.

« Les initiatives menées à l'échelle locale sont remarquables »

Dominique Meda, sociologue et philosophe, auteur notamment de Qu'est-ce que la richesse ? [3] [8]

Il faut que les territoires développent leurs propres indicateurs à condition qu'ils s'emboîtent les uns dans les autres : les indicateurs micro (au niveau territorial) et meso (national) doivent s'appuyer sur la même architecture et les mêmes types de variable que le macro (mondial).

Les initiatives menées à l'échelle locale sont remarquables car elles mettent bien en évidence que ce qui compte le plus pour les gens n'est pas, contrairement à ce que l'on croit, le « produire toujours plus ». Que le progrès ne consiste pas ainsi à solliciter indéfiniment le capital naturel et humain pour assouvir des désirs individuels eux-mêmes infinis.

Se dégage, au contraire, le souhait collectif de prendre soin de notre patrimoine commun.

En matière d'indicateur, une des questions essentielles est celle de la légitimité : elle ne peut être reconnue que si elle résulte d'une représentation de citoyens. Des conférences organisées localement montrent ainsi qu'il y a eu un débat public et que l'on a réussi à s'accorder sur ce qui compte, que nous sommes alors prêts à changer.

Le problème le plus important étant de se mettre d'accord sur ce à quoi nous tenons, comme si l'on faisait un inventaire. Et ce, non pas pour quantifier et le convertir en matière monétaire, mais de façon à le préserver.

12

L'Agence des 3S de la Meurthe-et-Moselle face au triple A

Service public pour tous ; Solidarité avec les personnes ; Solidarité avec les territoires : face à la note financière du AAA, le conseil général de Meurthe-et-Moselle déploie le SSS.
Explications de Michel Piotrkowski, chargé de mission au département : « excédé devant l'angoisse générée par la perte du triple A et pour éviter que la crainte de l'avenir ne finisse par générer la crainte de l'autre, le président Michel Dinet (PS) a décidé, en décembre 2011, de créer cette agence des 3S à vocation nationale. Soit une agence coopérative de notation de la performance des organisations en matière de solidarité avec une note suprême : le 3S. »
Enjeu de ces nouveaux indicateurs : mettre en valeur les vraies richesses que constituent toutes les potentialités créatrices existant dans la société.

Une initiative qui s'inscrit dans le sillage du concept « d'investissement humain », cet instrument de comptabilité publique [9] selon lequel les dépenses sociales participent des investissements et non des dépenses de fonctionnement. Sans oublier les « ateliers » et « fabriques » permettant, respectivement, de favoriser le dialogue entre les citoyens et de soutenir des actions locales d'entraide et de solidarité, autant de richesse pour le département

A noter, parmi les initiatives à venir : la création d'une monnaie solidaire complémentaire de l'euro, toujours dans une logique d'Economie sociale et solidaire chère au département de Meurthe et Moselle.

REFERENCES

Contacts

- Aurélien Boutaud, consultant
- Iuli Nascimento, chargé d'études environnement, développement durable et indicateurs à l'IAU-îdF
- Patricia Bruneau, conseil régional des Pays de la Loire

CHIFFRES CLES

Avantages

- La conception de ces indicateurs locaux de bien-être permet aux collectivités de s'inscrire dans le mouvement global de lutte contre « le dictat du PIB ».
- Ces initiatives représentent un véritable défi de démocratie participative via l'organisation de conférences citoyennes autour de la question : « qu'est ce qui compte le plus pour vous ? »
- Les nouveaux indicateurs permettent de repenser les politiques publiques en analysant plus justement les besoins des territoires.

Inconvénients

- S'il est légitime que chaque territoire débatte de cette question, il faut également prévoir des indicateurs qui permettent la comparaison entre les communes, les départements et les régions.

13

lagazette.fr

DOSSIER : Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse

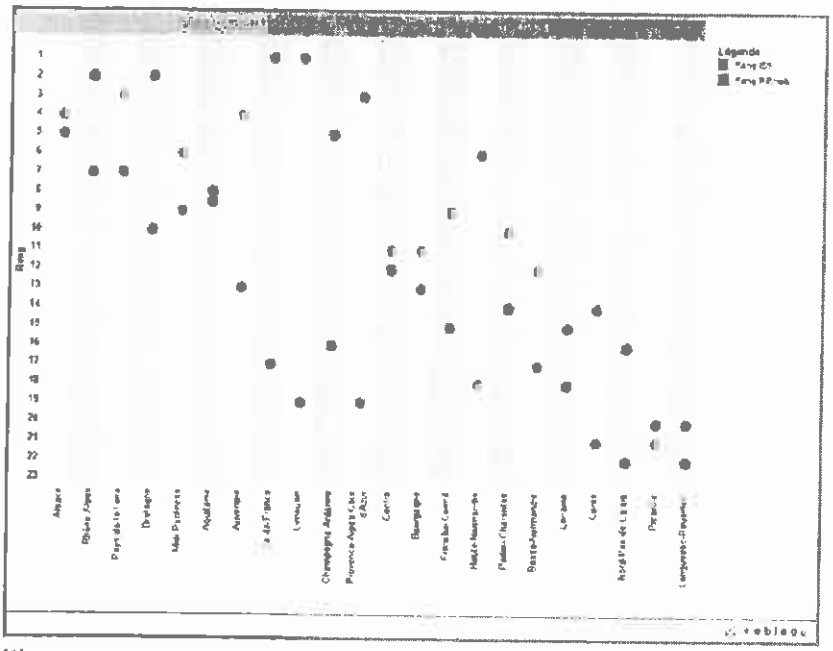
Dossier publié à l'adresse http://www.lagazettedescommunes.com/108292/etats-regions-et-developpement-humain-quand-les-plus-riches-ne-sont-pas-les-mieux-classes/

Etats, régions et développement humain : quand les plus riches ne sont pas les mieux classés

A. Roux | Dossiers d'actualité | Publié le 11/04/2012

La comparaison des indicateurs économiques classiques avec les nouveaux indicateurs prenant en compte le développement humain permet de faire émerger une autre vision de la situation des Etats, ou des régions. Et ainsi de mieux orienter les politiques publiques.

Les régions les plus riches ne sont pas en meilleure santé sociale



[1]

Classement des régions françaises en 2008 selon le Produit intérieur brut (PIB) par habitant et l'indicateur de santé social (ISS). Source : Florence Jany-Catrice. (Cliquer sur l'image pour l'agrandir)

L'ISS : un indicateur conçu suivant une méthode participative

L'indicateur régional de santé social a été conçu sur un mode participatif, en 2009, à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais, par Florence Jany-Catrice, économiste, maître de conférences à l'université de Lille1 et chercheuse au Centre lillois d'études de recherches sociologiques et économiques (Clerse-CNRS).

Lien social et interindividuel : deux dimensions de l'ISS

L'ISS reprend les six dimensions du baromètre national des inégalités et de pauvreté (BIP 40) : éducation, justice, logement, santé, revenus, travail et emploi. Ces deux dernières dimensions sont décomposées en sous dimensions : consommation, inégalités et fiscalité, pauvreté, salaires pour la dimension revenus, chômage, conditions de travail, précarité, enfin, relations professionnelles pour la dimension travail et emploi.

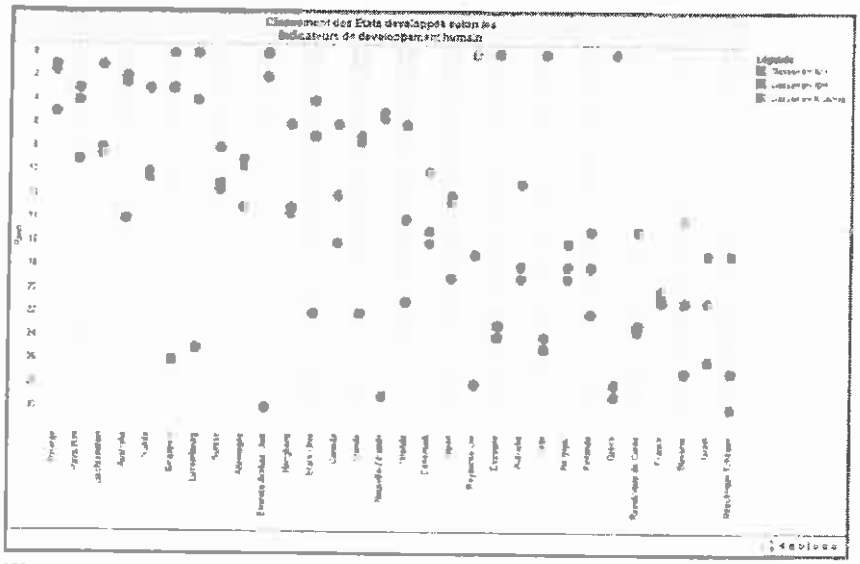
14

Pour tenir compte du caractère positif de ce qui est estimé, à savoir la santé sociale, deux dimensions ont enrichi cet indicateur : le lien social, estimé à partir du taux d'adhésion aux associations et le lien interindividuel, établi à partir du nombre d'interactions enregistrées entre individus (amis et voisins).
Chaque dimension de l'ISS est composée d'une, voire deux variables combinées entre elles.

La possibilité de comparer les régions entre elles

Cet indicateur synthétique présente deux intérêts par rapport aux variantes régionales du baromètre des inégalités et de la pauvreté : simplifié, il permet aussi la comparaison de toutes les régions françaises entre elles.
On peut souligner l'absence de corrélation entre l'ISS des régions françaises et le PIB par habitant : un PIB plus élevé n'est pas synonyme de meilleure santé sociale.
Par exemple, l'Ile-de-France, bien qu'en excellente posture économique (première selon le PIB par habitant) perd 16 places quand on la classe en termes de santé sociale. A contrario, le Limousin est largement en tête de la santé sociale des régions françaises alors que cette région est à la 19ème position du classement suivant son PIB par habitant.

Les Etats les plus riches ne sont pas toujours ceux qu'on croit



[2]

Classement des Etats développés selon le revenu national brut (RNB) par habitant (en dollars constants de 2005) ; l'indice de développement humain (IDH) ; l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI). Source : Rapport sur le développement humain 2011. Programme des Nations unies pour le développement humain (Pnud). (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)

La Norvège en tête du palmarès « développement humain »

En novembre 2011, le Programme des Nations unies pour le développement publiait les résultats de son classement pour 2011 de 187 pays et territoires couverts par l'indice de développement humain (IDH). Un palmarès qui tient compte des niveaux de santé, d'éducation et de revenu.
Verdict : la Norvège occupe la première place, la dernière étant attribuée à la République démocratique de Corée. Les Etats-Unis de la 4ème à la 23ème place.

Si l'on ajuste cet indice aux inégalités internes dans les domaines de la santé, de l'éducation et du revenu, il est intéressant de noter que certaines des nations les plus riches ne sont plus dans les 20 premières positions du classement selon l'IDH.
L'exemple le plus marquant est celui des Etats-Unis qui dégringolent de la 4ème à la 23ème place.

15

A noter également la Corée, qui passe de la 15ème à la 32ème place, ou encore Israël : de la 17ème à la 25ème place.

La chute des Etats-Unis et d'Israël dans le classement à l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) est principalement due aux disparités de revenus, bien que l'accès aux soins de santé soit aussi un facteur d'inégalités important aux USA. En Corée, ce sont les différences intergénérationnelles en termes d'accès à l'éducation qui nuisent à la performance du pays.

A l'inverse, d'autres pays gagnent des places dans le classement IDHI grâce à un accès relativement plus égalitaire à la santé, à l'éducation et aux revenus.
Ainsi, la Suède passe de la 10ème à la 5ème place, le Danemark de la 16ème à la 12ème et la Slovénie de la 21ème à la 14ème place.
L'IDHI est ainsi très instructif pour évaluer la distribution des revenus tout comme les différents niveaux d'espérance de vie et de scolarisation au sein des populations nationales.

16

la gazette.fr

DOSSIER : Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse
Dossier publié à l'adresse http://www.lagazettedescommunes.com/107879/le-foisonnement-des-barometres-leurs-avantages-et-leurs-inconvenients/

Le foisonnement des baromètres : leurs avantages et leurs inconvénients

A. Raux | Dossiers d'actualité | Publié le 11/04/2012

Le PIB ne suffisant pas à mesurer la richesse, d'autres indicateurs ont été créés, principalement depuis les années 1990. Présentation de leur signification, et de leurs différences.

On distingue les indicateurs en fonction de leur cible : sociale, économique ou écologiques. De leur méthode de conception, aussi : imposés « d'en haut » par des experts ou via la participation des citoyens.
Certains servent à interpeller ou à comparer, d'autres ont pour vocation de suivre une évolution dans le temps.
Il existe également différents indicateurs suivant l'échelle : territoriale, nationale ou mondiale.

En 2003, l'Institut international du développement durable recensait 300 indicateurs. Un foisonnement bénéfique car il n'existe pas de thermomètre idéal permettant de prendre en compte toutes les facettes de la « richesse », une notion ô combien subjective !

1 – Le produit intérieur brut (PIB)

L'économiste américain Simon Kuznets [1] est l'inventeur, au début des années 1930 du PIB. A l'époque, sa mission consistait à mesurer l'effet de la Grande dépression de 1929 sur l'économie des Etats-Unis. Aujourd'hui, le PIB sert à mesurer la valeur totale de la production d'un pays, c'est-à-dire l'ensemble de ses activités économiques, qu'elles proviennent des entreprises ou des administrations publiques. A noter que le Produit national brut (PNB), est, lui « national » parce qu'il est le reflet de l'argent généré par les résidents du pays considéré, mais il n'est pas « intérieur » parce qu'une partie est produite à l'étranger. En France, c'est l'Insee qui est chargée de calculer notre PIB.

Les + : Le PIB est un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production dans un pays.

Les – : Cet indice focalise désormais toutes les critiques. S'il était en phase avec les préoccupations de l'après-guerre et l'époque des Trente Glorieuses, il ne reflète plus la complexité du réel. Pire : au fil du temps, il a été érigé en étalon de richesse. Quant à la croissance, elle est devenue étalon de progrès. Or, comme l'avait souligné Simon Kuznets lui-même (!), le PIB ne permet pas de mesurer le bien-être individuel ou collectif.
Par exemple, la destruction des forêts tropicales pour y planter du soja transgénique est bonne pour le PIB, alors que c'est une catastrophe sur le plan écologique et pour les peuples indigènes. Le PIB est ainsi indifférent à la nature de l'activité génératrice de revenus : vente d'armes ou d'antidépresseurs, accidents de la route, marée noire… tout est bon pour lui !

De même, un pays peut posséder un patrimoine naturel, culturel ou social considérable mais, s'il ne l'exploite pas pour générer un revenu monétaire, il est considéré comme pauvre suivant cet indicateur qui ne comptabilise que les flux.
Inversement, si un pays surexploite, dégrade et même détruit ce patrimoine, le PIB n'en rend pas compte.

Autres inconvénients : de nombreuses activités qui contribuent au bien être ne sont pas comptées dans le PIB, comme le bénévolat et le travail domestique.

Le PIB et la croissance sont également indifférents au fait que l'on puise, par exemple, dans les ressources naturelles pour croître. Indifférents également aux inégalités. Conclusion sans appel de Jean Gadrey et Dominique Meda : « le PIB ne fait ni le progrès, ni le bonheur ! ».

2 – L'indice de développement humain (IDH)

Cet indicateur alternatif au PIB est le plus connu et le plus ancien. Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en est à l'origine. L'IDH [2] a été conçu par deux économistes : l'Indien Amartya Sen et le Pakistanais Mahbub ul Haq.

Depuis 1990, chaque année, le Pnud publie son Rapport pour le développement humain actualisant cet indice composite qui mesure les réalisations moyennes des pays (187 en 2011) dans trois aspects fondamentaux du développement humain :

1. la santé : une vie longue et saine.
2. l'éducation : un accès aux connaissances (durée moyenne et attendue de scolarisation).
3. le revenu : un niveau de vie décent.

Les + : L'IDH est le premier indicateur à avoir souligné que les individus et leurs capacités devraient être le critère ultime d'évaluation du développement d'un pays, et non la croissance économique seule. Sa diffusion mondiale a connu un énorme succès car il est immédiatement intelligible.

Les - : Cet indice est « grossier », mais tout autant que le PIB, afin justement de pouvoir les comparer « en un seul coup d'oeil » et ainsi de changer les regards. L'objectif étant que l'on considère davantage « l'être » et non « l'avoir ».
De même, il est rudimentaire. Le Pnud a d'ailleurs, par la suite, publié d'autres indicateurs permettant d'affiner son approche et a actualisé l'IDH en 2010.

Enfin, il est peu adapté aux pays développés et il ne permet pas, comme le PIB, de donner l'alerte face à un danger comme l'épuisement de ressources naturelles essentielles ou la survenue d'une crise financière majeure.

3 – Les autres indicateurs du Pnud

A l'occasion du 20ème anniversaire de son rapport annuel, le Pnud a élaboré trois indices composites complémentaires afin de couvrir certaines des dimensions manquantes de l'IDH :

Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) :

L'IDHI [3] est une mesure du développement humain des individus dans une société qui tient compte des inégalités. L'IDH d'une personne « moyenne » dans une société est inférieur à l'IDH global lorsqu'il y a une inégalité dans la distribution de la santé, de l'éducation et du revenu.
Etant donnée la montée des inégalités et les méfaits qu'elles engendrent, le Pnud invite à réfléchir pour savoir s'il faudrait remplacer l'IDH par cet indicateur ajusté aux inégalités.

Indice d'inégalité de genre (IIG) :

L'IIG [4] reflète les désavantages pour les femmes dans trois dimensions : santé reproductive, autonomisation et marché du travail. Il indique la perte de développement humain due aux inégalités entre les réalisations des femmes et des hommes dans ces dimensions.

Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) :

L'IPM [5] est basé sur le nombre moyen de privations auxquelles est confronté un ménage. Et ce, en fonction de trois dimensions : santé (nutrition et mortalité infantile), éducation (années de scolarité et enfants inscrits), enfin, niveau de vie (combustible de cuisine, toilettes, eau, électricité, sol, biens).

Les + : Cette réforme a permis de prendre en considération certaines des critiques émises contre l'IDH afin de renforcer sa pertinence et de tenir compte de l'évolution de nos sociétés confrontées à de nouveaux défis.

18

Les - : Ce nouveau tableau de bord laisse cependant de côté des thématiques capitales comme les libertés, la durabilité et l'équité ou encore l'autonomisation.

4 – Le baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40)

Apporter une meilleure connaissance de la pauvreté et des inégalités de la société française, tel était l'objectif du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI) inventeur, en 2002, du BIP, acronyme inversé du PIB, auquel est ajouté le nombre 40, en écho à un autre indicateur dominant dans les sphères financières, le CAC 40. Convaincu que la question de la pauvreté ne se résumait pas à un indicateur unidimensionnel tel que le taux de pauvreté monétaire [6], équivalent à la part des personnes vivant avec moins de 60 % du niveau de vie médian, le RAI a conçu le BIP40 [7], indicateur multidimensionnel, qui se compose de 58 variables regroupées en six grandes dimensions : santé, logement, éducation, justice, travail et emploi, enfin, revenus.

Les + : Ce nouveau baromètre a permis d'attirer l'attention sur les inégalités et la pauvreté, y compris dans leur dimension non monétaire.

Les - : Comme tout indicateur synthétique, le BIP 40 repose sur des statistiques existantes, or le Réseau d'alerte sur les inégalités s'est trouvé confronté à la mauvaise qualité du système statistique français pour tout ce qui touche à la pauvreté et aux inégalités. De même, le choix des variables est subjectif.

Conscient de cet écueil, le site Internet du BIP 40 propose aux internautes de pondérer leur indice, en décidant, eux-mêmes, du poids à donner aux expulsions, au chômage, aux inégalités de revenus ou à la pauvreté.

5 – L'empreinte écologique

C'est le plus célèbre des indicateurs synthétiques en matière d'environnement. Conçu dans le courant des années 1990 au sein de l'Université British Columbia, l'empreinte écologique [8] mesure la surface minimale d'hectares de terre dont une population humaine a besoin pour produire les ressources qu'elle consomme et assimiler les déchets qu'elle produit.

Cet indicateur permet de donner l'alerte : pour la première fois, l'humanité est en situation de dépassement écologique. La demande annuelle en ressources dépasse ainsi la capacité de régénération de la terre.

Aujourd'hui, l'humanité utilise l'équivalent de 1,3 planète chaque année. Cela signifie que la terre a besoin d'un an et quatre mois pour régénérer ce que nous utilisons en une seule année. Et si le monde vivait comme aux Emirats Arabes Unis, pays dont l'empreinte écologique individuelle est la plus élevée au monde, devant les Etats-Unis, nous aurions besoin de 4,5 planètes.

Les + : Sa capacité à agréger une multitude de données suivant un mode de calcul très complexe en une seule unité de mesure facile son appréhension par le public, permettant ainsi de populariser l'idée de soutenabilité écologique. D'autant plus que l'empreinte écologique impute l'impact lié à la production de biens aux consommateurs et non aux producteurs.

Les - : Inévitablement, ce savant mode de calcul nécessite des approximations et ne prend pas en compte directement les pollutions chimiques et nucléaires, les ressources en eau, ou l'impact des activités humaines sur la biodiversité.

6 – Le produit intérieur doux (PID)

C'est au Québec que ce le PID [9] a été imaginé. Tout commence en 1997 lors d'un Parlement de la rue organisé pour débattre d'une réforme de l'aide sociale. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté [10] propose au ministre

19

des finances de rencontrer des personnes vivant dans la pauvreté. C'est ainsi qu'est constitué le Carrefour des savoirs.

S'y croisent des experts des finances et l'expertise des plus pauvres habitants de cette province du Canada. Ces derniers prennent conscience que seuls les échanges monétaires sont comptabilisés, laissant de côté les richesses produites par exemple par les personnes sans emploi ou les retraités. Devant cette brutalité, est créé, en 1999, le produit intérieur... doux.

Les + et Les - : Le PID n'est pas un indicateur stricto sensu, mais une démarche visant à provoquer le débat public autour de cette question : « Qu'est ce qui compte vraiment pour vous ? »

7 – L'indice vivre mieux

Il a été conçu [11], au printemps 2011, par l'Organisation européenne de coopération économique (l'OCDE). Il permet à chacun de mesurer et de comparer sa propre qualité de vie au sein de 34 pays sur la base de 11 dimensions auxquelles on peut accorder un poids variable :

- logement ;
- revenu ;
- travail ;
- communauté ;
- éducation ;
- environnement ;
- gouvernance ;
- santé ;
- bien-être subjectif ;
- sécurité ;
- enfin, conciliation travail et vie privée.

8 – L'indicateur de bien-être économique (IBEE)

Cet indicateur est la moyenne de quatre indicateurs synthétiques portant sur les flux de consommation courante ; l'accumulation nette de stocks de ressources productives ; la répartition des revenus, les inégalités et la pauvreté économiques ; enfin, le degré de sécurité ou d'insécurité économique.

Florence Jany-Catrice et Stephan Kampelmann l'ont appliqué à la France [12].

9 – Le coefficient de Gini

Le coefficient de Gini [13] est un outil de mesure des inégalités dans la répartition des revenus, ainsi que des richesses et du patrimoine, développé par Corrado Gini, un statisticien italien du début du XXème siècle.

10 – L'indice de santé sociale américain (ISS)

L'ISS [14] a été élaboré par deux sociologues dans les années 1990 afin de compléter le rapport sur l'état de l'Union, présenté annuellement au Congrès américain, basé uniquement sur des indicateurs économiques et financiers.

11 – L'indicateur de progrès véritable (IPV)

L'IPV [15] ajoute au PIB ce qu'il ne compte pas et qui pourtant crée de la richesse, tels le travail domestique ou le bénévolat, et lui retranche la valeur estimée des richesses naturelles perdues (destruction des ressources non renouvelables ou pollutions) et des dégâts sociaux (chômage, délinquance, maladies, etc.).

12 – L'indice du bien-être durable (Ibed)

L'Ibed [16] est calculée de la façon suivante : on ajoute la consommation marchande des ménages aux services du travail domestique et aux dépenses publiques non défensives, auxquels on retranche les dépenses privées défensives, les coûts des dégradations de l'environnement et la dépréciation du capital naturel. Enfin, on ajoute la formation de capital productif. Dernière opération : ce calcul est ensuite corrigé par le coefficient de Gini afin de tenir compte des inégalités.

13 – L'indice planète vivante (IPV)

L'IPV permet de prendre en compte une donnée absente dans l'empreinte écologique et pourtant majeure : la biodiversité.
L'IPV synthétise un ensemble d'informations relatives à l'évolution de la biodiversité mondiale à partir du suivi, depuis 1970, de plus de 5 000 populations mondiales représentant 1 686 espèces de poissons, reptiles, mammifères et amphibiens du globe. Mais le règne végétal ainsi que les insectes sont ignorés.

14 – L'empreinte eau et carbone

Ils ont été développés afin de pallier les limites de l'empreinte écologique. L'empreinte eau retrace ainsi la quantité d'eau incluse dans les marchandises consommées. Par exemple, il faut 16 000 litres d'eau pour produire un kilo de viande de bœuf. S'agissant de l'empreinte carbone, la part d'émission de CO2 liée à la consommation française était, en 2005, de 9 tonnes par habitant.

15 – Le bonheur national brut (BNB)

Le bonheur national brut [17] est un programme conçu, en 1972, par le roi du Bhoutan. Objectif : développer l'économie de ce petit Etat perché dans l'Himalaya dans le respect du bouddhisme.
Le BNB s'articule autour de quatre piliers : un développement économique équitable et durable ; la préservation des valeurs culturelles ; la protection de la nature ; enfin, la bonne gouvernance.

la gazette.fr

DOCUMENT n° 3

DOSSIER : Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse
Dossier publié à l'adresse http://www.lagazettedescommunes.com/107868/mettre-fin-a-la-%c2%ab-dictature-du-pib-%c2%bb-par-de-nouveaux-indicateurs-de-richesse/

Mettre fin à la « dictature du PIB » par de nouveaux indicateurs de richesse

A. Raux | Dossiers d'actualité | Publié le 11/04/2012

« Le PIB ne fait pas le bonheur » : si cet indicateur économique est pertinent pour mesurer l'accroissement de la production d'un pays, il est de plus en plus contesté pour juger de l'état de bien être d'une population. Le cap de nos sociétés est ainsi fixé en fonction d'une boussole figée sur « l'avoir ». Pour tenir compte de « l'être », de nouveaux indicateurs sont développés à l'échelle globale, et même locale.

Fini la quête de « l'augmentation du PIB coûte que coûte » ! Depuis le 18ème siècle, comme l'a démontré le sociologue et économiste allemand, Max Weber, nos sociétés sont structurées par l'impératif et la dynamique de la croissance. Mais la multiplicité des crises, non anticipées, ou qui n'ont pu être jugulées à temps, conduit à penser qu'il serait temps de changer de baromètre.

La plus célèbre alternative au PIB est l'Indicateur de développement humain (IDH) [1] conçu en 1990, par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).
Plus proche de nous : la mise en place, à l'initiative du président de la République Nicolas Sarkozy, de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, plus connue sous le nom de Commission Stiglitz [2], chargée, en 2008 d' « engager une réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives ».

Un thermomètre qui rend malade - Pour Patrick Viveret, philosophe, économiste, ancien conseiller à la Cour des comptes et auteur, notamment, de Reconsidérer la richesse [3] (1) [4], « le PIB est un thermomètre qui rend malade ».
Pour preuve : « les marées noires ou les accidents de la route sont comptabilisées positivement comme des flux monétaires alors, qu'inversement, quantité de richesses ne sont pas considérées comme telles, bien qu'elles soient vitales : le temps passé avec les proches, le temps des activités citoyennes et démocratiques, le temps domestique ». Or, dans notre société, ce qui n'est pas compté finit souvent par ne plus compter...

« Le PIB, poursuit-il, ne s'intéresse pas davantage à la manière dont la contribution à la production, et les revenus issus de celle-ci, sont répartis entre les membres de la société. Il ne donne donc pas de signaux sur d'éventuels facteurs de décohésion sociale. De même, il ne prend pas en compte les dégâts engendrés à l'occasion de la production, les atteintes au patrimoine collectif, notamment naturel. »
En résumé, « le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue », dixit l'homme politique américain Robert Kennedy.

Les régions avancent groupées - Les collectivités territoriales, elles aussi, s'attèlent à repenser la richesse. Plusieurs d'entre elles développent de nouveaux indicateurs [5] à l'échelle de leur territoire. Certaines ont même fait appel à la participation des habitants, dans le cadre de conférences citoyennes, afin de leur poser cette question : « qu'est-ce qui compte le plus pour vous ? ».
L'enjeu étant « d'échapper à la dictature du PIB », comme l'explique Myriam Cau, deuxième vice-présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge du développement durable, de la démocratie participative et de l'évaluation.

Cette région est la première à avoir transposé [6], en France, les indicateurs mondiaux de développement humain au niveau local. Une initiative accueillie avec enthousiasme par l'Association des régions de France (l'ARF) qui, en 2011, a créé un groupe de travail afin de concevoir d'autres indicateurs que le PIB, communs aux 22 régions.

22

Mesurer la « soutenabilité de la société » - La crise financière, économique, sociale et écologique aura peut-être au moins le « mérite » de re-questionner notre modèle de croissance.

Pour la sociologue et philosophe Dominique Meda, auteur notamment de Qu'est-ce que la richesse ? [2] [7] il y a urgence, car « la croissance s'accompagne aujourd'hui de pollutions et d'émissions de gaz à effets de serre remettant en cause le caractère habitable de notre planète, qui est pourtant notre première richesse sans laquelle les autres deviendront inutiles. »

Cette chercheuse, spécialiste de la question des indicateurs milite pour que l'on « complète le PIB par deux indicateurs majeurs de « soutenabilité de la société » : celui de santé sociale, mesurant le degré de cohésion d'une société, et celui de la qualité du patrimoine naturel. Si l'on tente de comprendre ce qui peut détruire une société, on trouve en effet ces deux grands facteurs : la décohésion sociale, due par exemple à une guerre civile ou des inégalités trop fortes, et la disparition, sous le coup d'une pollution majeure. »

La « soutenabilité » est une notion chère à Jean Gadrey, professeur émérite d'économie à l'Université Lille 1, membre à la fois de la commission Stiglitz et du Forum pour d'autres indicateurs de richesses (FAIR [8]) et auteur notamment de Les nouveaux indicateurs de richesse [3] [8] avec Florence Jany-Catrice.
Cette dernière, économiste, professeur à l'université de Lille1, chercheuse au Clerse-CNRS propose de concevoir un indicateur composé de deux principaux volets, dont les évolutions ne peuvent pas se compenser. « Car il n'y aurait pas beaucoup de sens à se doter d'un indicateur qui envisage de compenser des destructions environnementales par des progrès en matière de cohésion sociale. »

La richesse : notion statistique ou débat de société ? - Mais qui est légitime pour définir ce qu'est une société riche ? Les experts et les Prix Nobel d'économie, à l'image de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi ? Ou les citoyens, dans une logique de débat démocratique et collectif, tel que le souhaite Fair, ce forum mis en place au lendemain de cette commission « en chambre » [10] pour reprendre l'expression de Patrick Viveret ?

Le bien être étant une notion particulièrement subjective, pour Dominique Meda, « il ne peut s'agir que d'une représentation de citoyens. J'imagine des conférences locales où les Français, tirés au sort, choisiraient les indicateurs. Deuxième étape : l'organisation de plusieurs débats au Parlement. Ce processus devrait avoir lieu en parallèle dans tous les pays du monde. Puis, une instance internationale, type ONU, en ferait la synthèse. »

Florence Jany-Catrice défend, elle aussi, une approche participative des citoyens, notamment au niveau européen, afin de démocratiser les indicateurs d'Eurostat. Et de citer en exemple les « pertinentes critiques émises par les participants à la conférence citoyenne, réunie pour débattre du programme « Indicateurs 21 » mis en oeuvre par la région Nord-Pas-de-Calais, sur une question a priori technique. Le problème des experts, c'est qu'ils sont empreints de tous leurs présupposés, surtout dans le domaine des sciences sociales. Il est essentiel d'imbriquer davantage les expertises citoyennes et politiques. »
Pour ce faire, le forum FAIR ambitionne de développer l'éducation populaire pour renforcer la démocratie, afin de qualifier avant de quantifier.

Florence Jany-Catrice met cependant en garde : « évitons de partir à la quête de l'indicateur « baguette magique » : il n'existe pas ! Impossible en effet d'épuiser toutes les questions que l'on se pose sur la finalité de nos sociétés. Impossible de répondre à toutes les questions essentielles par des indicateurs quantitatifs. Ils ne peuvent que se limiter à évaluer la solidité de notre démocratie, la protection sociale, les liens sociaux et la préservation de l'environnement. Attention également à ne pas faire de ces indicateurs, comme avec le PIB actuellement, de nouvelles icônes. Enfin, le danger est grand de vouloir tout compter : à partir du moment où l'on quantifie, il y a risque d'instrumentalisation. »

Conclusion : « nous sommes dans une période de transition sur la question du « au-delà du PIB ». A quand l'étape du « au-delà des comptes » ? »

Pour franchir un nouveau cap, changer de boussole

DOCUMENT n° 4

De « nouveaux indicateurs de richesses» en Pays de la Loire

« Ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément. »
Albert Einstein, *Sagesse*

Édito

L'action publique n'a de sens que si elle est partagée par le plus grand nombre. Le développement durable se nourrit et s'enrichit de la participation des acteurs du territoire et de tous les ligériens. Ensemble, nous avons réfléchi à la définition de nouveaux indicateurs de richesses en Pays de la Loire dans les 200 débats organisés en partenariat avec l'Observatoire de la Décision Publique.

« Nous avons à la fois besoin d'instruments de pilotage au service d'un projet de société et d'outils pour nous projeter vers l'avenir dans un monde qui change. »

Face aux mutations économiques, sociales et environnementales auxquelles nous devons collectivement faire face, nous savons aujourd'hui que le Produit Intérieur Brut (PIB) ne peut plus être le seul outil de pilotage économique et social des Etats et des territoires. D'autres indicateurs de richesses peuvent nous aider à guider et évaluer nos choix.
Leur définition collective et partagée constitue en cela un véritable enjeu citoyen dont vous avez bien voulu vous saisir. Je m'engage à intégrer les conclusions présentées ici dans la conduite de notre action.



Jacques AUXIETTE
Président de la Région
de Pays de la Loire

De nouveaux indicateurs de richesses en Pays de la Loire, pourquoi, comment ?

Au sens littéral, les indicateurs correspondent à des instruments de pilotage et de mesure. Ils sont destinés à guider et à éclairer nos choix. Aujourd'hui, l'un des plus utilisés est sûrement le PIB (Produit Intérieur Brut). Mais cet indicateur est de plus en plus critiqué car il comptabilise les flux financiers sans différencier ceux qui sont bénéfiques à la société de ceux qui relèvent de la destruction. C'est ainsi qu'en France, par exemple, l'accident du pétrolier Erika fut funeste pour les côtes et les populations de l'Ouest, mais bénéfique pour le PIB du pays !

Qu'est-ce que la richesse ? Comment mesurer le « progrès » ? Ces questions sont désormais régulièrement posées et témoignent que la société change. La crise systémique que connaissent la finance et l'économie mondiale depuis 2008 rendent d'autant plus impératif et urgent d'y apporter des réponses

Depuis l'été 2010, la Région Pays de la Loire, consciente de ces enjeux pour son territoire, s'est engagée en partenariat avec l'observatoire de la décision publique, dans une démarche de réflexion et de construction autour de la notion de richesses.

Il s'agit d'un véritable enjeu citoyen. En effet, définir des indicateurs, c'est faire des choix en termes de projet de société, et aucun expert technique, aucun décideur, aussi compétents soient-ils, ne pourrait légitimement réaliser seul cette production.

Avant d'élaborer d'autres indicateurs, il faut en premier lieu, permettre à la société de délibérer sur ce qu'elle considère être ses richesses, ses biens communs. Il faut qualifier avant de quantifier avec les citoyens, la société civile, les acteurs régionaux.

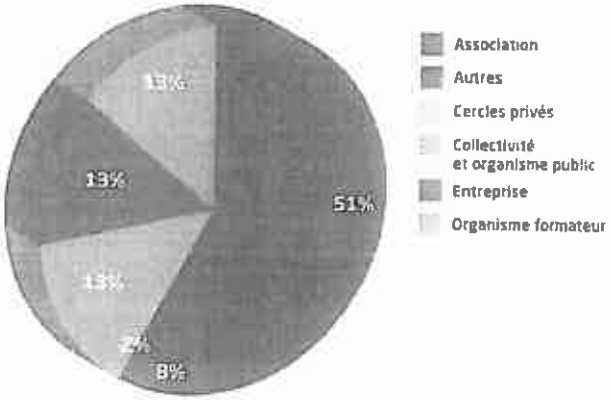
Sur la base de ces nombreuses contributions, notre objectif est maintenant de construire ensemble des indicateurs qui « parlent » aux Ligériens, qui permettent de mesurer les richesses du territoire et de veiller collectivement sur elles, qui puissent servir de boussole pour construire les Pays de la Loire de demain.

Un an de réflexion et d'échanges dans les territoires

Entre fin 2010 et mi-2011, sur tout le territoire ligérien, près de 2000 personnes, de plusieurs générations et de toutes origines, ont participé aux débats destinés à définir ce qui fait richesses pour nous en Pays de la Loire.



Volontairement et librement, des organisations et des individus ont débattu... Organisés en premier lieu par des associations, les débats ont également été menés dans des entreprises, des collectivités locales, des organismes de formation, des groupes de voisins ou d'amis...



Plus de **7 000 contributions** ont été formulées, se traduisant par plus de **5 000 mots signifiants** différents prononcés autour des richesses ligériennes. Cette réalité traduit la diversité des propos tenus dans les débats. Bien sûr, diversité ne signifie pas ici représentativité ; la participation aux échanges ayant relevée du volontariat, et n'étant pas fondée sur la construction d'un panel statistique. Néanmoins, la pluralité des profils et des points de vue nous permet d'énoncer que l'expression est significative, riche, porteuse de sens pour l'avenir.

Suite au traitement de toutes ces données, il s'agit à la fois, de **partager le panorama des richesses** identifiées dans les débats et de travailler ensemble pour avancer vers la construction des indicateurs. Souvenons-nous, en effet, que nous devrons en choisir quelques-unes pour qu'elles deviennent supports de nos nouveaux instruments de pilotage en Pays de la Loire.



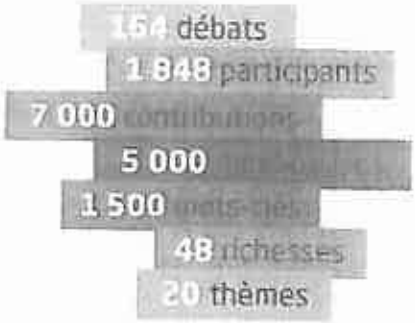
DES ÉCHANGES STRUCTURÉS AUTOUR DE 6 QUESTIONS :

Aujourd'hui :

- *Quelles sont les richesses que nous avions, et que nous n'avons plus en Pays de la Loire ?*
- *Quelles sont les richesses que nous avons, que nous n'avions pas auparavant ?*
- *Quelles richesses avons-nous préservées ?*

Demain :

- *Qu'est-ce qui compte le plus ?*
- *Qu'est-ce qui serait le plus grave de perdre ?*
- *Quelles richesses voulons-nous transmettre aux générations futures ?*



DES PARTICIPANTS RICHES DE LEUR DIVERSITÉ :

qu'ils soient en position de décideurs ou de citoyens, habitués à parler en public ou, au contraire, rarement en situation de prise de parole, les participants aux débats d'horizons différents en ont fait la richesse

Ce qui pour vous fait richesse en Pays de la Loire

1 L'importance de l'ensemble **lien social, solidarité, humanité** (qualité des relations humaines dans les territoires de l'Ouest), en lien avec **l'aménagement du territoire** (lien fort exprimé entre le logement, le transport, le travail et le temps de vivre). Ce lien traduit la mutation actuelle entre un territoire avec un maillage urbain assez réparti et un territoire avec une plus grande concentration urbaine et des déplacements plus longs.

2 Un **appel à un « temps retrouvé »** relevé par toutes les générations ayant contribué aux débats, et dans toutes les organisations mobilisées. Dans ce qui compte le plus, le bien-être est directement associé au rythme de vie. Ce que l'on peut souligner ici, c'est l'importance donnée au temps de transport, avant le temps passé en famille ou avec les « autres ».

3 **Le bien-être est relié à la proximité, et les transports au temps,** traduisant un besoin de rapprochement entre domicile et travail, plus qu'un besoins de moyens de déplacement plus performants ou plus proches.

« Ce qui compte le plus : pouvoir vivre là où on a envie de vivre (le prix de l'immobilier repousse les populations moins aisées plus loin des lieux de travail et cela induit des déplacements domicile / travail de plus en plus longs) »

4 La question des **relations inter-sociales, intergénérationnelles et intra-générationnelles, interculturelles...** est revenue de façon récurrente comme un élément à remettre au centre du projet de société.

« On a perdu la proximité dans les relations, dans le travail, dans les familles, dans la commune, l'entraide gratuite »

5 **L'environnement et la qualité de l'alimentation** sont fortement apparus dans les débats tandis que les questions autour de la santé renvoyaient essentiellement à la problématique de l'éducation à la santé.

« Il faut posser d'une logique de production agricole au service de l'aménagement du territoire à un projet de politique alimentaire territoriale de qualité »

6 **L'économie verte** ne doit pas se limiter à la question des activités technologiques mais doit nous inciter à renforcer la place donnée aux activités artisanales, éducatives et rurales liées à la réappropriation d'une relation équilibrée à la nature et au territoire.

7 Parmi les richesses à transmettre, les notions de **« valeurs », de « partage », « l'envie d'avoir confiance »**. La quête de sens et l'envie que les jeunes restent optimistes sont ainsi apparues comme primordiales, particulièrement dans la période de crises actuelles.

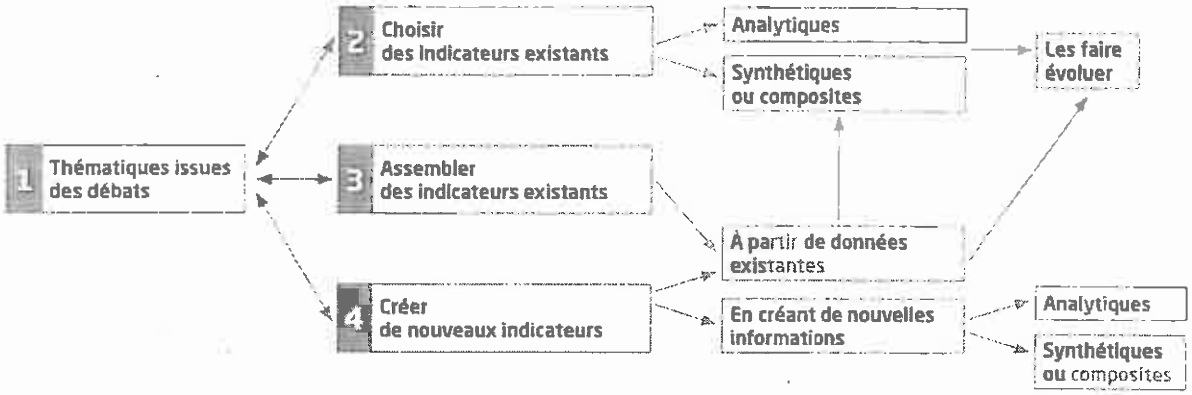
De l'identification des richesses... aux politiques et outils de suivi

DES INDICATEURS AUX INDICATEURS

Nous disposons déjà de nombreux outils de mesure, majoritairement quantitatifs, et censés représenter notre réalité :

- les indicateurs classiques de la croissance économique (PIB), du revenu, de l'état social (inégalités de revenu, taux de conflits...), de la formation (taux de poursuite d'étude, de non qualifiés...), environnemental (qualité de l'eau, occupation de l'espace...), gouvernance (participation des femmes...),
- des indicateurs synthétiques plus orientés vers le concept de développement durable, qui essaient de fournir une représentation globale de ces différents aspects, comme l'indicateur de développement humain (IDH), l'empreinte écologique et de nombreux indicateurs « alternatifs »,
- des enquêtes européennes plus qualitatives sur les relations sociales (combien de fois voyez-vous des amis chaque semaine ?, par exemple) ou l'usage du temps (combien de temps passez-vous aux tâches ménagères ?...) qu'il nous faut collecter au niveau régional.

Nous disposons donc d'une expression par la **parole d'une part, d'indicateurs d'autre part.** Dès lors trois options sont possibles qui peuvent être articulées entre elles :



QUELLES RÉPONSES POUR NOS POLITIQUES PUBLIQUES ?

Les richesses mises en avant par les ligériens peuvent nous amener à chercher à concevoir de nouveaux outils de politiques publiques ou à amplifier notre action dans tel ou tel domaine. Il s'agira par exemple de travailler sur les thèmes du lien social et du temps retrouvés autour des concepts de :

- mixité des espaces et des fonctions pour répondre à la dissociation croissante entre lieu de résidence/lieu de travail et la diminution des véritables espaces de rencontres sociales
- territoires en transition : construire avec les populations locales un avenir meilleur et moins vulnérable devant les crises écologiques, énergétiques et économiques qui les menacent
- quotidien à distance et disparition des frontières entre vie professionnelle et vie privée
- logiques de mutualisation / partage entre TPE / PME
- développer l'éducation à la santé dans nos champs de compétence (lycée et formation professionnelle notamment)

ET MAINTENANT ?

Automne 2011 : élaboration des indicateurs, mise en place des éléments de collecte nécessaire communication grand public.

Hiver 2012 : articulation des nouveaux indicateurs avec les outils d'observation existants, l'Agenda 21 et les politiques publiques régionales. Tenue d'un colloque régional présentant les résultats de la démarche

Le Monde
Mardi 10 avril 2012

27

DOCUMENT n° 5

Lyon à la confluence du futurisme et de l'écologie

Entre Rhône et Saône, un écoquartier avant-gardiste pousse sur une ancienne friche industrielle et portuaire

Reportage

Lyon
Envoyée spéciale

C'était un vaste no man's land. Une langue de terre où se rejoignent le Rhône et la Saône, les deux fleuves identitaires de Lyon, et qui ressemblait à une vaste friche industrielle, coupée du reste de la ville par une barrière de béton érigée dans les années 1960 pour faire passer une autoroute et des trains. Derrière cette muraille, le quartier du confluent végétait il y a deux ans encore entre un port désaffecté, une usine à gaz abandonnée, un marché alimentaire réservé aux professionnels et deux prisons, classées parmi les établissements pénitentiaires les plus vétustes de France. Seul un petit quartier d'habitation nommé Sainte-Blandine subsistait dans ce faubourg industriel.

On ne venait pas ici, sinon en lisière, comme ces automobilistes en transit empruntant l'autoroute du Soleil qui longe le Rhône, avant de s'engouffrer dans le tunnel de Fourvière, en direction de Paris. Durant un demi-siècle, le confluent, malgré sa beauté géographique et symbolique, a été délaissé par les Lyonnais, ignoré des visiteurs.

Lancée en 2008, la reconquête du quartier prend des allures d'avant-garde, notamment sur le plan environnemental. Depuis quelques jours, les badauds affluent pour visiter « *le pôle de loisirs* », un immense centre commercial haut de gamme, posé aux abords d'une place nautique de deux hectares, créée ex nihilo pour donner un cœur à ce nouveau quartier, rebaptisé la « *confluence* ». Conçu par l'architecte Jean-Paul Viguier, cet ensemble commercial de 53 000 m², avec son toit matelassé de coussins transparents, a été inauguré avec faste, samedi 7 avril. Il devrait attirer 7 millions de visiteurs par an, 20 000 personnes par jour ! Il a permis de crédibiliser le chantier auprès des investisseurs privés, lorsque le projet tenait encore du pari.



Spectacle nocturne pour l'inauguration de Confluence, samedi 7 avril. ARNO MASSELLI/M/SIGNATURES POUR "LE MONDE"

En face, autour de la darse, des immeubles aux normes haute qualité environnementale (HQE) et aux formes hybrides, bleu, or, argent, dessinés par Massimiliano Fuksas et Winy Maas, ont accueilli il y a quelques semaines leurs locataires. Des stars de l'Olympique lyonnais y ont acquis les plus beaux lofts, avec vue panoramique sur le bassin ou sur la Saône, où s'alignent au fil de l'eau, face aux collines boisées, des bâtiments multicolores, comme ce cube orange fluo dessiné par les deux architectes Dominique Jakob et Brendan MacFarlane. Un autre, vert fluo, abritera d'ici quelques mois la chaîne européenne d'information en continue Euronews.

Le nouveau Lyon est devenu en quelques années un quartier futuriste, très loin des canons bourgeois de la presqu'île ou des façades Renaissance du centre historique. Les promoteurs du projet vantent la mixité sociale et fonctionnelle du quartier : galeries d'art, médias ou grands restaurants côtoient entreprises et habitations. Les cadres supérieurs et les bobos se mélangent aux locataires de logements sociaux.

Le projet du Confluent, sur 150 hectares, va doubler la surface de la presqu'île, le cœur commercial de Lyon, et accueillir 10 000 habitants supplémentaires ; 20 000 emplois sont espérés. Seul écoquartier en France parrainé par le Fonds mondial pour la nature (WWF), il devra, au terme de son aménagement en 2020, ne pas produire plus de carbone qu'en 2000, malgré la construction d'un million de mètres carrés. La première partie du projet, côté Saône, est en phase d'achèvement, après huit ans de travaux.

La seconde, côté Rhône, vient d'être lancée. « *Nous étions jusque-là dans une relation très intime de la ville avec le grand paysage de la Saône, sinueux et bordé de collines. Côté Rhône, nous abordons un territoire plus classique avec un paysage plus rectiligne, dans le prolongement de la presqu'île* », analyse Benoît Bardet, responsable de la communication de Lyon Confluence. Le périmètre de cette seconde phase comprend notamment la reconversion des prisons et celle de l'ancien « marché gare ». Dans les deux cas, le patrimoine va être en partie sauvegardé. Les maisons d'arrêt, désaffectées depuis le transfert des détenus en 2009 à la prison de Corbas, vont être transformées en campus pour les étudiants de l'université catholique de Lyon, mais aussi en bureaux, commerces, logements sociaux et résidences intergénérationnelles.

De l'immense marché d'intérêt national seront conservés quelques bâtiments comme l'ancienne halle aux fleurs et celle au caoutchouc. A la place des bâtiments sans valeur patrimoniale, des constructions allant des maisons de ville à des immeubles de seize étages prendront place. Plus complexe en raison de la proximité de l'autoroute A6, cette seconde phase de réhabilitation devra cependant obéir à des impératifs environnementaux accrus. « *Nous nous sommes par exemple imposé l'obligation que la totalité des logements reçoivent le 21 décembre, le jour le plus court de l'année, au minimum deux heures de soleil. Une décision qui nous a obligés à réduire le nombre de mètres carrés prévus* », explique Benoît Bardet.

Dans les immeubles mixtes mariant bureaux et habitations, les logements sociaux seront situés au dernier étage pour bénéficier de la meilleure luminosité. L'espace des parkings ne pourra pas dépasser l'emprise de l'immeuble afin de créer des îlots végétalisés en pleine terre.

> Parrainé par le Fonds mondial pour la nature, Confluence ne devra pas produire plus de carbone en 2020 qu'en 2000

A la pointe du confluent, le cabinet d'urbanisme Herzog et de Meuron et le paysagiste Michel Desvigne ont imaginé un « *champ* », qui doit préserver les qualités du site sans devenir pour autant un parc. Le lieu, principalement réservé aux piétons et aux cyclistes, accueillera de petites parcelles privées très végétalisées, séparées par un réseau maréageux.

A quelques mètres de l'autoroute, la pointe du confluent où se rejoignent le Rhône et la Saône doit être verte comme pour mieux tourner le dos à son passé. ■

SOPHIE LANDRIN

Dix objectifs « verts » à respecter

Lancé en 1998 par le maire Raymond Barre, repris par son successeur le socialiste Gérard Collomb, le projet du confluent sera achevé d'ici à 2025. D'une superficie totale de 150 hectares, le chantier prévoit la reconversion de 70 hectares de friches industrielles, logistiques et portuaires, soit 1 million de mètres carrés à construire. Labellisé « quartier durable » par le WWF, le confluent doit respecter dix objectifs en matière d'énergie, de déchets, de mobilité, de développement économique, de construction, de gestion de l'eau, de biodiversité, de culture, de mixité et même de mode d'alimentation. Les habitants sont incités à acheter dans des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), « *à consommer des produits locaux et de saison* », à participer à la création de jardins potagers, et à transformer leurs déchets ménagers en compost.

Retrouvez en temps réel les dernières infos finances sur www.lagazette.fr

DOCUMENT n° 6

DÉCRYPTAGE

Un regain d'intérêt pour la notation

Collectivités	Moody's	Standard & Poor's	Fitch
Ile-de-France	AAA	AAA	
Paris	AAA	AAA	AAA
Rhône-Alpes			AAA
CU de Strasbourg			AA+
Strasbourg			AA+
Cannes		AA	
Essonne		AA	AA
Eure	Aa2		
Limousin		AA	
Lyon		AA	
Paca			AA
Pays de la Loire		AA	
Seine-et-Marne			AA

Collectivités	Moody's	Standard & Poor's	Fitch
Auvergne		AA-	
Boulogne-Billancourt		AA-	
CA de Cergy-Pontoise	Aa3		
Champagne-Ardenne		AA-	
Guadeloupe			AA-
Nord - Pas-de-Calais		AA-	
Picardie			AA-
CA Tours Plus		A+	
CU de Dunkerque		A+	
La Réunion	A1		
Meuse		A+	
Polynésie française		BB+	
Aubagne			BB-

Signification de la note: Première qualité · Haute qualité · Qualité moyenne supérieure · Spéculatif

Alors que seules 22 collectivités avaient été notées entre 1993 et 1999, elles sont de plus en plus nombreuses ces dernières années, crise oblige. Et ce notamment dans le cadre d'une émission groupée, lancée en 2007 et 2008 par l'Association des communautés urbaines de France avec des collectivités de plusieurs niveaux. Une petite trentaine de collectivités bénéficient actuellement du «rating» de Standard and Poor's, Fitch ou Moody's. Mais le regain d'intérêt pour les émissions obligataires, compte tenu de la persistance de la crise du crédit, pourrait accroître ce nombre. Selon Michel Klopfer, consultant, «les expériences récentes réussies d'émission par des régions et de gros départements montrent que l'on pourrait même descendre à des "plaques" de 20 à 25 millions d'euros tout en restant compétitif par rapport aux prêts bancaires, ce qui n'était pas le cas dans les années précédentes».

La note peut également générer «un bénéfice direct en termes de taux d'emprunt, qui amortit rapidement son coût», relève Dominique Vanon, directeur général adjoint chargé des ressources et des finances au conseil général de la Meuse. Ce coût - environ 20000 euros versés par an aux agences de notation - ne semble pas représenter un enjeu majeur pour les élus et les directeurs financiers. Les notes peuvent, enfin, intéresser les banques étrangères qui ne font pas d'analyse sur le secteur public français.

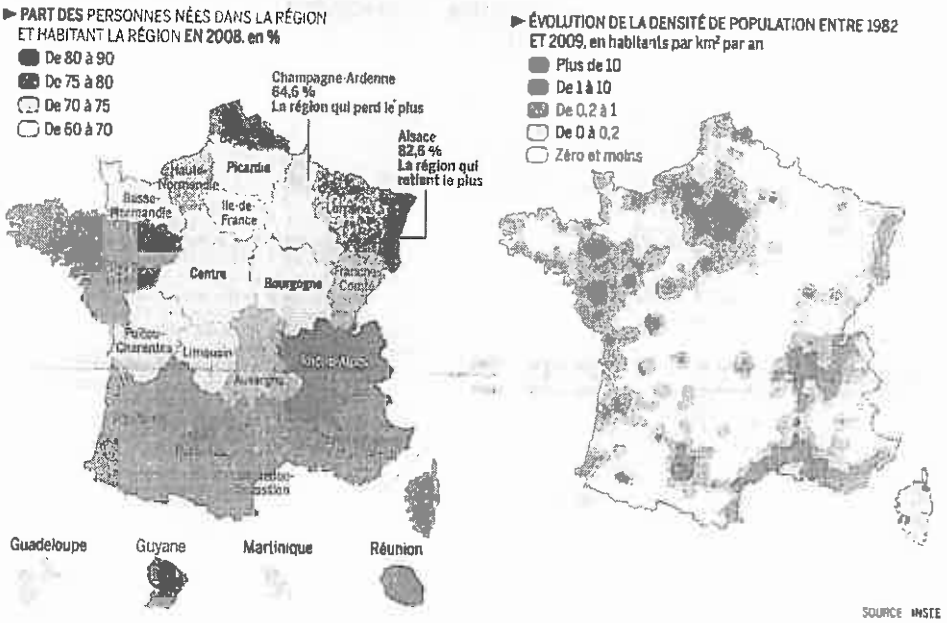
80 % des collectivités françaises notées bénéficient d'un triple ou d'un double A, une note très élevée par rapport aux collectivités d'autres pays.

«Les collectivités françaises sont généralement bien notées et leur probabilité de défaut de paiement est extrêmement faible, explique Sébastien Hay, de Moody's. Le système français est très stable, notamment en termes de ressources. Les élus critiquent le manque de dynamisme de la ressource, mais il les protège davantage que des taxes assises sur des flux en vigueur dans d'autres pays, qui peuvent chuter brutalement.» *Raphaël Richard et Jacques Paquier*

La vitalité démographique va diminuer

Selon l'Insee, le nombre de décès devrait structurellement augmenter et freinera la croissance

Sept Français sur dix vivent là où ils sont nés



SOURCE INSEE

Démographie

La croissance démographique française est toujours en très bonne forme, mais ce dynamisme, rare en Europe, devrait s'atténuer dans les années à venir. Alors que la politique familiale provoque un violent affrontement entre droite et gauche dans la campagne électorale, les chiffres et les analyses de l'évolution de la population publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), mardi 17 janvier, apportent de nouveaux éléments au débat. Au moment du lancement de la campagne de recensement 2012, l'institut dévoile également des chiffres inédits, qui montrent une faible mobilité géographique des Français au long de leur vie.

Comme tous les ans, les statisticiens effectuent une mise à jour des grandes tendances de la démographie nationale. Pour l'heure, tous les indicateurs sont au vert. La France compte désormais 65,35 millions d'habitants. La population continue de croître au même rythme que les années précédentes (0,5 %), grâce à l'excédent de naissances sur les décès plutôt qu'au solde migratoire.

Le nombre de naissances se maintient en effet à un niveau élevé (827 000), même s'il est en léger repli par rapport à 2010. Le taux de fécondité dépasse, pour la quatrième année consécutive, le seuil de deux enfants par femme (2,01 en 2011), ce qui maintient le pays dans le peloton de tête européen, derrière l'Irlande. « *De nombreuses conditions favorables sont réunies en France*, décrypte Pascale Breuil, chef de l'unité études démographiques et sociales de l'Insee. *Les femmes peuvent continuer à travailler ou non, les couples peuvent faire des enfants en étant mariés ou non. Ils savent aussi qu'ils vont bénéficier d'une politique familiale qui atténuera les conséquences financières de ce changement.* »

En Allemagne, en revanche, marquée par un déclin démographique, l'arrivée d'un enfant est souvent synonyme d'arrêt de l'activité professionnelle pour la femme. « *Sans la France, le solde naturel européen* [la différence entre les naissances et les décès] *serait divisé par deux* », poursuit Mme Breuil. *L'autre facteur déterminant est le poids de l'histoire.* »

L'Insee analyse les grandes tendances démographiques des trente dernières années et en tire des enseignements pour l'avenir, lequel devrait être moins florissant que la période actuelle. La France, expliquent les statisticiens, a connu un baby-boom « *remarquable par son ampleur et sa durée* ». Mécaniquement, les générations en âge de procréer, enfants des baby-boomers, sont donc également nombreuses, tandis que les générations nées avant 1945 représentent une population moins importante. Les générations du baby-boom vieillissant, le nombre de décès augmentera, même si l'espérance de vie continue à progresser. Si le nombre de naissances n'augmente pas, le solde naturel devrait donc diminuer et la croissance démographique ralentir, de façon progressive, pendant les trente prochaines années.

L'Insee dévoile également des données nouvelles sur la mobilité des Français sur le territoire en comparant les territoires de naissance et ceux de résidence. Résultat : sept Français sur dix vivent aujourd'hui dans la région où ils sont nés. « *Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de mobilité, à l'intérieur d'une région par exemple* », nuance Jean-Michel Floch, chargé de cette étude au département action régionale de l'Insee. Ou un déménagement temporaire, suivi d'un retour dans la région d'origine. Mais le chiffre reste élevé. « *Nous avons l'impression de vivre dans une société fluide et mobile, mais ceux qui restent dans leur région d'origine demeurent nombreux* », relève le chercheur.

La France est le deuxième pays le plus peuplé d'Europe

Population 65,35 millions, soit une augmentation de 0,5 % par rapport à 2010. La France est le deuxième pays le plus peuplé d'Europe, derrière l'Allemagne, et devant le Royaume-Uni et l'Italie. L'espérance de vie des Français continue à augmenter : 84,3 ans pour les femmes, 78,2 ans pour les hommes.

Taux de fécondité 2,01 enfants par femme. La moyenne dans l'UE se maintient à 1,59. Faible dans l'Europe du Sud, en Allemagne et en Pologne (autour de 1,4), il est plus élevé au Royaume-Uni et dans les pays nordiques (1,9).

L'âge moyen de l'accouchement continue à s'élever pour atteindre 30,1 ans, comme dans le reste de l'UE. En 2011, 5 % des mères avaient plus de 40 ans, deux fois plus qu'il y a 20 ans. Le nombre de mariages recule.

Le taux de fécondité dépasse le seuil de deux enfants par femme (2,01 en 2011)

Certaines régions retiennent davantage leurs natifs, comme l'Alsace. Les personnes qui ne résident plus dans leur région de naissance sont installées soit à proximité de celle-ci, soit en Ile-de-France. L'Insee met en place un outil interactif, disponible sur son site Insee.fr, qui permettra à chacun de savoir vers quels lieux de résidence « émigrent » les natifs de sa région, ou d'où viennent ses habitants actuels.

Les régions où la population croît (du fait d'un solde migratoire positif et de leur excédent de naissances) sont le littoral atlantique et méditerranéen, la vallée du Rhône et la périphérie des grandes agglomérations. Depuis dix ans, la fameuse « diagonale du vide » – des Ardennes au Massif central – perd moins d'habitants qu'auparavant, grâce à des installations dans les zones rurales et au mouvement généralisé de périurbanisation. ■

GAËLLE DUPONT

EMPLOI

Le palmarès des régions françaises en matière d'emploi établi par le cabinet Trendeo place l'Aquitaine en tête. Il montre que les territoires moins industrialisés ont perdu moins d'emplois et souligne l'importance pour les élus de favoriser les politiques de diversification d'activité.

Emploi : l'Ile-de-France en mauvaise position dans le palmarès des régions

La campagne présidentielle a mis sur le devant de la scène la question de la réindustrialisation des territoires et du rôle de l'Etat et des collectivités locales dans la politique de maintien de l'emploi. Une récente étude réalisée par le cabinet Trendeo sur l'emploi dans les territoires montre qu'il ne suffit pas d'avoir une tradition industrielle et une population dynamique pour afficher de bons résultats en matière d'emploi. En compilant les informations sur les créations et les destructions d'emplois dans l'ensemble des secteurs par les chambres de commerce, la presse, les syndicats professionnels, le consultant montre que, par rapport à la population active totale, l'Aquitaine est en tête des régions françaises avec 12.340 créations nettes d'emplois entre 2009 et 2011, soit 0,96 % de la population (voir ci-dessous).

A l'inverse, l'Ile-de-France qui compte 5,3 millions d'actifs a un résultat négatif de 7.086 postes sur ces trois dernières années, ce qui la classe au 21e rang.

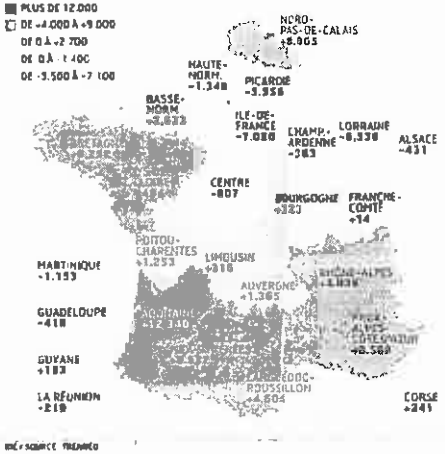
L'enquête traduit la dynamique des entreprises, grands groupes ou PME, mais ne prend pas en compte les créations d'autoentreprises par des particuliers ou l'embauche d'un salarié unique par une très petite société.

Moins d'emplois dans les services

Comment expliquer le score négatif de l'Ile-de-France, par ailleurs en tête des régions françaises pour l'accueil des entreprises étrangères, avec un tiers des implantations recensées ? « *Ce mauvais résultat de l'Ile-de-France résulte notamment du secteur conseil et services, qui a supprimé des emplois en Ile-de-France alors qu'il en a créé dans l'ensemble de l'économie. C'est ensuite l'impact des réductions d'emplois dans l'administration qui a frappé la région capitale* » explique l'étude qui pointe également le fait que « *seulement* » une centaine d'emplois nets ont été créés dans la logistique. Les secteurs forts de l'Ile-de-France sont le commerce, l'hôtellerie et la restauration (18.000 emplois net créés) et les télécoms (près de 3.000 emplois créés). Géographiquement, la Seine-Saint-Denis fait preuve d'un grand dynamisme (+ 13.000 emplois), mais Paris (- 11.500 emplois) et surtout Nanterre (- 19.000 emplois) subissent des pertes importantes.

L'AQUITAINE EN TÊTE DES RÉGIONS LES PLUS DYNAMIQUES

SOLDE DES CRÉATIONS D'EMPLOIS 2009-2011



Source : Trendeo

1.500

Le nombre d'emplois perdus à Paris entre 2009 et 2011.

Si l'on se concentre uniquement sur 2011, les autres régions les plus dynamiques sont les Pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées. Les points forts de la première sont le commerce, la restauration, le développement de logiciels et l'aéronautique. Une autre étude publiée récemment sur le Nord-Pas-de-Calais par le cabinet Asteres révèle que si la région reste fortement industrielle (de 8 à 9 % des emplois, soit cinq fois plus que la moyenne nationale), elle s'est diversifiée dans les domaines de l'agroalimentaire et la pharmacie. En 2010, la région est devenue la première exportatrice de produits agroalimentaires.

En règle générale, les régions qui se portent le mieux dans ce classement sont celles qui étaient moins industrielles que les autres avant la crise, et qui ont perdu moins d'emplois, favorisé les services (commerce de détail, restauration, maisons de retraite mais aussi développement de logiciels), ce que l'économiste Laurent Davezies appelle l'économie résidentielle (ou présentielle).

Pour les secteurs d'activité publics ou très liés au public (santé, défense, administration générale), entre 2009 et 2011, Rhône-Alpes a gagné 1.500 emplois quand l'Ile-de-France en a perdu 8.000 et la Lorraine 6 000.

JULIE CHAUVEAU

Alternatives Economiques

DOCUMENT n° 9

31

Les limites du PIB

Jean Gadrey et Dominique Méda
Alternatives Economiques Poche n° 048 - mars 2011

Si le PIB demeure un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production dans un pays, il présente de nombreuses limites intrinsèques qui en font un indicateur inadapté pour juger de l'état de bien-être ou de progrès d'une société.

Les critiques faites au PIB ont été formulées depuis longtemps et la plupart des économistes et des comptables nationaux se disent parfaitement conscients de ses limites. Le problème, c'est la focalisation sur cet indicateur et le fait que sa croissance soit désormais considérée comme l'alpha et l'oméga de nos sociétés modernes. Cependant, cette façon de définir la richesse nationale et sa progression uniquement par la lentille de la production génère des non-sens et des paradoxes dont les conséquences impactent durablement notre bien-être collectif et individuel.

Riches, mais de quoi ?

D'une manière générale, tout ce qui peut se produire et se vendre avec une valeur ajoutée monétaire va gonfler le PIB et la croissance, indépendamment du fait que cela ajoute ou non au bien-être individuel et collectif. La destruction organisée des forêts tropicales pour y planter du soja transgénique ou des végétaux destinés aux agro-carburants est bonne pour le PIB des pays concernés et pour le PIB mondial. Peu importe que ce soit une catastrophe écologique et que les peuples indigènes soient chassés *manu*rien de tout cela n'est reflété dans le PIB. Car militari, le PIB est indifférent à la nature de l'activité génératrice de revenus : que ce soit une augmentation des ventes d'armes, d'antidépresseurs, ou une hausse des services thérapeutiques effectués à cause de l'explosion du nombre de cancers, tout cela est compté comme « positif » par le PIB. L'excès de profits des banques américaines (10 % des profits des entreprises en 1980. 40 % en 2007) est encore bon pour la croissance du pays et la croissance mondiale.

Les économistes James Tobin et William Nordhaus ont dénoncé ces absurdités à l'aide du concept de dépenses défensives. Ces dernières désignent des situations où le PIB augmente du fait d'activités qui consistent seulement à réparer des dégâts divers commis par d'autres activités qui, elles aussi, gonflent le PIB (par exemple, dépolluer). Il y a alors croissance économique mais aucune progression du bien-être puisqu'on ne fait, dans le meilleur des cas, que revenir au point de départ. Il faudrait pour cela traiter les dépenses défensives comme des consommations intermédiaires et non comme des produits finaux ajoutés au PIB.

Par ailleurs, le PIB et sa croissance sont indifférents au fait que l'on puise dans les stocks pour continuer à croître : on puise dans les ressources naturelles, on puise dans les ressources sociales et dans les ressources humaines. Plus généralement, notre comptabilité nationale n'est pas une comptabilité patrimoniale [1] : elle n'est qu'une vaste comptabilité d'entreprise, centrée sur les flux, avec des entrées et des sorties, qui laisse dans l'ombre ce qu'il advient du patrimoine - toujours considéré comme gratuit ou inchangé à l'occasion de la production.

Il est tout à fait possible qu'un enrichissement de la production nationale s'accompagne d'évolutions positives de l'état de santé de la population, de l'amélioration de l'état des ressources naturelles, des conditions de travail ou du degré de solidarité existant à un moment donné dans une société. Mais le contraire est tout autant possible et nous n'en tenons aucun compte. Pour caricaturer, nous pourrions très bien nous retrouver un jour avec un « gros » PIB, un très fort taux de croissance et un nombre

extrêmement élevé de morts par incivilités, une société totalement atomisée, des conditions de travail considérablement dégradées, un patrimoine naturel dévasté, etc.

Les théâtres de la richesse

Philippe Piau

« Reconsidérer la richesse » : drôle de sujet pour nourrir des créations théâtrales. Pourtant, plusieurs compagnies de théâtre à travers le monde, en Europe, en Amérique du Nord, du Sud, se sont emparées de cette question formulée par le philosophe Patrick Viveret dans son rapport ministériel de 2002 [1]. Elles mettent en scène, chacune à leur façon, des questions telles que : comment prendre en compte d'autres richesses au-delà de la richesse financière ? Elles explorent la question des indicateurs de richesse, d'une autre approche de la monnaie, des enjeux démocratiques, des politiques de bien vivre, de notre rapport individuel et collectif à la vie.
Toutes ces compagnies se sont engagées dans un chantier de coopération artistique internationale qui prend des formes très différentes selon les pays, la culture des uns et des autres et les pratiques artistiques de chaque compagnie. Sur le principe du logiciel libre, chacune d'entre elles met à disposition des autres l'ensemble de ses travaux, ce qui renforce la complémentarité, la confiance et le compagnonnage.
Face aux désespérances engendrées par les crises sociales, environnementales, économiques, politiques, ces équipes tentent de construire une démarche politique et artistique qui prenne en compte autant les enjeux intellectuels que sensibles, émotionnels, corporels, à l'image de ce qu'elles mettent en oeuvre théâtralement.
Elles veulent transmettre que l'espoir est permis, qu'il n'y a pas de fatalité dans l'organisation de nos sociétés, parce que les sociétés se construisent d'abord à partir de ce qu'elles se racontent. L'art est porteur de résistance créatrice, de visions transformatrices capables de débloquer les imaginaires pour construire ici et maintenant d'autres réels possibles. Aujourd'hui, ce chantier rassemble la compagnie La Tribouille (France), le théâtre Parminou (Québec), le théâtre du Public (Belgique), le Laboratorio Amaltea (Italie), la Coopérativa Baiana de Teatro (Brésil), en attendant que d'autres équipes viennent les rejoindre et s'emparent également du projet [2].

[1] Rapport réalisé à la demande de Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire.

[2] Pour en savoir plus : http://richesses-theatre.blogspot.com

Ce qui compte pour nous, mais qui n'est pas compté
De nombreuses activités qui contribuent au bien-être ne sont pas comptées dans le PIB : le bénévolat, le travail domestique. Elles n'intègrent le PIB que lorsqu'elles sont réalisées par d'autres unités économiques et qu'elles-mêmes ou les facteurs de production mobilisés peuvent faire l'objet d'un échange monétaire. Pourtant, ces activités et ces temps partagés sont extrêmement importants pour le développement, la stabilité et la pérennité de notre société, mais également pour notre épanouissement personnel, notre bonheur individuel. Mais ces temps essentiels, considérés comme improductifs, sont ignorés par le PIB, tout comme le fait que les citoyens aient une espérance de vie de plus en plus longue, un niveau d'instruction plus élevé, etc.
Le PIB est par ailleurs indifférent à la répartition des richesses comptabilisées, aux inégalités, à la pauvreté, à la sécurité économique, etc., qui sont pourtant presque unanimement considérées comme des dimensions du bien-être à l'échelle d'une société. De fait, cet indicateur, qui est au centre de l'attention des politiques publiques, n'est pas en mesure de donner des signaux sur d'éventuels facteurs de décohésion sociale. Enfin, les services non marchands dispensés par l'Etat sont très mal comptés. Qu'il s'agisse de services collectifs comme la sécurité, ou de services publics comme la santé ou l'éducation, ils sont comptabilisés dans le PIB sur la base des dépenses publiques allouées à leur fonctionnement, sans tenir compte de leur qualité.
En résumé, non seulement le PIB et la croissance n'ont pas grand-chose à voir avec le bien-être, mais ils ne nous envoient pas non plus les signaux permettant d'agir et de prévenir à temps les crises

majeures. Il faut d'autres indicateurs pour cela. La crise a montré que la vive croissance américaine des dix dernières années, partout montrée comme le modèle à suivre, était un *« mirage »*, selon les termes mêmes de Joseph Stiglitz. Pour lui, cette croissance n'était pas soutenable sur le plan financier et économique : la crise l'a montré. Ni sur le plan social : la majorité des Américains a en réalité connu une décennie de stagnation ou de déclin. Ni sur le plan environnemental : les indicateurs physiques enregistrent un dépassement des principaux seuils d'alerte.

Des comptes satellites de la comptabilité nationale

Face aux critiques concernant les limites du PIB comme indicateur, la plupart des comptables nationaux adoptent une position simple, et à bien des égards légitime : *« Nous savons que le PIB et la.* Il s'agit de comptes portant sur croissance ne mesurent pas le bien-être, ils ne sont pas faits pour cela, c'est un mauvais procès. Personne n'empêche qui que ce soit de proposer des indicateurs de bien-être à côté du PIB et de les utiliser. A la rigueur, nous pouvons envisager des "comptes satellites", mais ils n'ont pas vocation à intégrer le "cadre central" » des thèmes divers (l'éducation, la santé, l'environnement, la protection sociale, le tourisme, etc.). Il en existe déjà, mais leur impact médiatique et politique demeure très faible.
Ainsi, les comptes satellites du tourisme, essentiellement financiers, sont complétés par des indications relatives aux comportements des clients (évolution des pratiques de consommation touristiques, etc.) et aux activités des entreprises(taux d'occupation, disparités régionales).
On peut craindre que ces satellites ne finissent, comme les autres, par se désintégrer dans l'espace public. En effet, le terme « satellite » indique surtout la direction restrictive et annexe de cette tentative de compléter un PIB conservant son rôle de pivot.
On peut aussi nourrir l'espoir qu'ils gagnent en considération. Nous pensons pour notre part que ces travaux sont à encourager, surtout s'ils peuvent avoir une autre perspective que celle de tourner indéfiniment autour de la planète des comptes centraux. Ils pourraient constituer un niveau intermédiaire, pensé en fonction de la mise au point de futurs comptes nationaux intégrés du développement humain et durable. Cela permettrait au travail de fourmi des comptes satellites de prendre place de façon cohérente dans une vision alternative de la richesse, en étant moins étroitement spécialisé sur chaque « organe satellite » de la vie économique et sociale, alors que la « santé » exige une interprétation globale.

Au total, le PIB et sa croissance indiquent le « beaucoup produire » d'une société dans la sphère monétaire et marchande, et non son bien-être. Et encore moins sa soutenabilité écologique, sociale et même économique et financière !
Faut-il pour autant jeter au panier ces indicateurs devenus des fétiches ? Non ! Il faut juste les utiliser dans leur domaine de validité et sous réserve de connaître leurs limites. Il faut les remettre à une place qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Il est utile évidemment de connaître la somme des valeurs ajoutées, le partage de cette valeur ajoutée entre salaires et profits, l'évolution des volumes produits, les indices de prix. La comptabilité nationale est une belle invention, indispensable à certaines analyses. Y compris pour contester le culte de la croissance et pour montrer, chiffres à l'appui, que la croissance ne fait ni le progrès ni le bonheur !

Jean Gadrey et Dominique Méda
Alternatives Economiques Poche n° 048 - mars 2011

Notes

- (1) Voir notamment à ce propos *Arcadie. Essais sur le mieux-vivre*, par Bertrand de Jouvenel, Gallimard, 1968 ; *Qu'est-ce que la richesse ?*, par Dominique Méda, Aubier, 1999 (rééd. 2000, coll. Champs, Flammarion) ; *Les nouveaux indicateurs de richesse*, par Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, coll. Repères, La Découverte, 2005.

(...)

nécessite une vigilance anticipatoire et une conscience éclairée de ses moyens, de ses forces et ses faiblesses.

2.1.2. Le diagnostic de territoire : caractériser ses forces et faiblesses

Après avoir appréhendé l'environnement du territoire et les évolutions dans lesquelles il s'inscrit, porteuses d'opportunités et de menaces, il faut cerner les forces et les faiblesses dont il dispose pour y répondre.

Chaque territoire présente en effet des caractéristiques qui lui sont propres. Certaines constituent des atouts car elles sont facteurs de développement, d'autres, au contraire, peuvent être des contraintes, voire des handicaps. Le diagnostic de territoire vise à cerner les unes et les autres à partir de l'étude d'un large ensemble de domaines, souvent regroupés comme suit.

La géographie physique et le foncier

Par nature, un territoire se définit en premier lieu par ses caractéristiques physiques, qu'elles soient naturelles ou issues de l'intervention humaine (relief, sols, hydrographie, risques naturels, environnement et paysages...). Ces caractéristiques physiques marquent les modes de vie des populations au fil des siècles. Les différences entre les deux rives d'un fleuve, par exemple, influencent le développement urbain, commercial et industriel d'une ville et donc son histoire, sa culture, sa sociologie. Ces facteurs se lisent dans le paysage urbain comme dans le paysage mental des populations et se répercutent sur les dynamiques intercommunales.

Les modalités d'occupation du territoire sont aussi une variable importante à croiser avec les contraintes physiques. La disponibilité ou non de foncier est, en effet, déterminante des possibilités d'action.

La population

La population, ses caractéristiques, sa dynamique déterminent à la fois les besoins sociaux et le potentiel humain disponible pour accompagner l'évolution du territoire. Une population jeune, en

croissance, composée majoritairement d'individus appartenant aux classes moyennes et supérieures, n'induira pas les mêmes besoins d'équipements et de services, ni n'offrira le même potentiel d'activité économique qu'une population où les personnes âgées à faibles revenus dominent! A l'inverse, une politique d'aménagement et de services peut influencer la population en attirant et retenant plutôt tel ou tel type d'habitants.

L'habitat et l'offre d'infrastructures et de services

Le rapport entre l'offre et la demande mais aussi la typologie physique, juridique ou économique de l'habitat (collectif, semi-collectif, individuel..., public ou privé, locatif ou en propriété..., social ou de marché...), ainsi que son état et sa répartition conditionnent le peuplement d'un territoire.

L'offre d'infrastructures et de services, publics et privés, est déterminante pour la satisfaction des habitants comme des acteurs économiques ; son développement participe de la dynamique du territoire. Elle doit être appréciée quantitativement et qualitativement, en évaluant sa pertinence au regard des besoins à satisfaire, et son degré d'obsolescence.

L'économie locale, l'enseignement et la recherche

Généralement abordée par le biais de la production (le « PIB local »), la situation économique d'un territoire gagne à être analysée aussi sous l'angle des revenus [Davezies, 2009]. Cette approche, qui prend en compte tous les mécanismes de redistribution territoriale de la richesse, éclaire le niveau de vie réel des habitants et leur capacité de consommation.

La composition et l'évolution du tissu économique local, les liens que ses entreprises entretiennent ou non entre elles et bien sûr les caractéristiques de l'emploi et de la main-d'œuvre sont étudiés. La structure du tissu économique est rapprochée de l'offre locale d'enseignement et de recherche pour évaluer les synergies existantes ou à créer. Nos sociétés modernes se fondant de plus en plus sur la connaissance, la capacité du territoire à la produire et à la diffuser est en effet un élément essentiel de son

dynamisme. La tertiarisation de l'activité économique, qui va de pair avec une élévation du taux d'encadrement des entreprises et du niveau culturel des populations, nécessite un accompagnement plus sophistiqué que dans une société industrielle traditionnelle: les activités professionnelles et personnelles y sont moins différenciées et les services à la personne plus performants doivent être proposés à proximité des lieux de vie, favorisant le développement d'activités de service dans les zones résidentielles [Noisette, Vallérugo, 2010].

Les acteurs locaux et leur histoire commune

Habitants, entreprises, administrations, associations..., de multiples acteurs cohabitent dans un même territoire. Ces grandes familles se segmentent elles-mêmes en sous-catégories qu'il est indispensable d'identifier avant d'en analyser les comportements. Les jeux d'acteurs, leur structuration en réseaux, leur pouvoir d'influence sont en effet déterminants de la dynamique d'un territoire, qui s'est construite au fil du temps.

Chaque territoire a une histoire. Pour certains, elle remonte même aux origines de l'humanité. Cette histoire, comme les cultures locales, a marqué des comportements sociaux et influence encore souvent le jeu des acteurs.

Cette veille stratégique et ce diagnostic de territoire ne sauraient être complets sans une bonne appréhension des besoins de la population.

2.1.3. Le marketing public et l'identification des besoins et attentes des publics

Le marketing public peut être défini comme l'ensemble des techniques et outils permettant de cerner les besoins et les demandes de la population pour mieux y adapter les prestations qui lui sont fournies. Il se distingue du marketing territorial, qui s'intéresse au positionnement concurrentiel des territoires et à leur promotion. Il ne doit pas non plus être confondu avec le marketing politique, qui porte sur les stratégies électorales et les moyens d'influencer le vote des électeurs.

Demandes et besoins, clients et usagers

Il importe tout d'abord de différencier demandes et besoins. Les premières correspondent à ce qui est « voulu » par les habitants, c'est-à-dire ce qui est ressenti comme nécessaire, les seconds à ce qui le serait « objectivement ». Or, demandes et besoins ne coïncident pas toujours.

Relevant du ressenti, les demandes dépendent des connaissances, des perceptions et des interprétations de leur contexte de vie par les habitants. Elles sont donc fréquemment conjoncturelles, ignorantes des enjeux de long terme, et versatiles, liées aux préoccupations du moment, influencées par l'information médiatique. Pour autant, dans un système démocratique et dans une institution locale partiellement régulée par l'élection, elles ne peuvent pas être ignorées.

Au contraire, les besoins traduisent une représentation de ce qui est considéré comme « bon » pour la société, voire pour l'humanité. Ils correspondent donc à des enjeux collectifs et de long terme supposés appréciés d'une manière aussi scientifique que possible et d'un point de vue d'intérêt général. Le service public ne peut avoir pour seule fonction de répondre à la demande du public mais doit prendre en compte ses besoins plus fondamentaux, qui ne sont pas forcément exprimés. Son utilité pourrait d'ailleurs être mise en question si son objectif n'était que de répondre aux attentes du public, une telle fonction de simple « service *au* public » pouvant être assurée par le secteur marchand.

L'objet même du management public local est ainsi devenu de « favoriser le développement d'un territoire et non plus seulement de consommer des ressources fiscales pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et les services locaux » [Noisette, Vallérugo, 2010].

Bien sûr, cette approche ne peut être poussée à l'extrême, faute de quoi elle conduirait à une gestion technocratique, voire totalitaire, de la société. Il est donc indispensable de s'intéresser à la fois aux demandes et aux besoins, de s'efforcer de réconcilier les deux par une « communication citoyenne » qui vise à déve-

lopper la conscience des enjeux fondamentaux chez les habitants, ainsi qu'à faire en sorte que leurs préoccupations immédiates soient entendues et prises en compte.

Le pendant de la confusion entre service public et service *au* public est de considérer que l'usager d'un service public en est simplement le client, et à opérer à partir de cette hypothèse une transposition directe des méthodes du marketing applicables au secteur privé. En effet, outre le fait que les usagers des services publics ne sont jamais dans une relation tout à fait marchande avec eux (même lorsqu'ils sont tarifiés, ce n'est pas à leur prix réel), ils en sont de surcroît rarement les seuls bénéficiaires, voire même pas les bénéficiaires effectifs[10].

En règle générale, le marketing public doit donc prendre en compte non seulement les utilisateurs directs des services, mais aussi l'ensemble de ses bénéficiaires, voire l'ensemble des citoyens ou de la société.

Quand une collectivité cherche à appréhender les attentes des utilisateurs actuels ou potentiels de son service de transports en commun pour l'améliorer, cela n'a pas seulement pour but d'accroître son chiffre d'affaires; c'est indissociable de sa recherche d'atteinte d'objectifs en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, de mixité sociale…

Il s'agit donc aujourd'hui de dépasser l'opposition entre les deux notions d'usager et de client[11] pour chercher à satisfaire des objectifs collectifs à travers un service qui réponde au mieux possible aux besoins et attentes individuels. Pour cela, le diagnostic prospectif doit intégrer une analyse fine des besoins et des attentes des différents destinataires, directs et indirects, de l'action publique. Il mobilise différentes méthodes ou approches, fournies souvent par le marketing public, plus ou moins subjectives ou rationnelles. Nous évoquons simplement les principales ici.

L'analyse des besoins et demandes

Les idéologies politiques – Toute doctrine politique repose sur une conception du bonheur humain et de la voie à suivre pour y parvenir, donc des besoins sociaux. Légitimement, les élus se

considèrent comme les porteurs des attentes de leur électorat mais aussi plus largement de l'intérêt général, en fonction de la conception qu'ils en ont. Dans un système démocratique, cette approche ne peut pas être rejetée mais doit être optimisée en croisant la rationalité politique avec des rationalités plus techniques.

L'expression spontanée des citoyens – Ces derniers s'expriment de multiples façons, que ce soit de manière individuelle, à travers des courriers ou des interpellations directes, ou collective, par le biais d'associations de défense de tel ou tel intérêt. Cette expression peut être très déformante, privilégiant en particulier l'expression des mécontentements et des « minorités agissantes » et ainsi les problématiques défendues par les populations les mieux à même d'utiliser les moyens du lobbying. On connaît l'activisme de groupes exprimant le syndrome *NIMBY* qui, souvent sous couvert d'arguments environnementaux, s'opposent à toute modification de leur voisinage. Mais ces crispations reflètent aussi une aspiration des citoyens à ne pas être mis devant le fait accompli [Jobert, 1988][12]. Cette expression doit donc être favorisée et organisée dans le cadre du développement de la participation citoyenne, en la pondérant par des approches qui tenteront de les objectiver (études et enquêtes, experts, jurys citoyens…).

Les élections – Consultations « en vraie grandeur », les élections souffrent cependant de limites en matière d'identification des demandes. En premier lieu, elles ne sont l'expression que de la partie de la population qui vote effectivement: tous les habitants ne peuvent pas être électeurs, ceux qui le peuvent ne sont pas tous inscrits sur les listes électorales et ceux qui le sont ne se déplacent pas tous pour voter. La seconde limite tient au caractère global du questionnement électoral et aux nombreux facteurs qui entrent dans la détermination des votes. Le fait de choisir tel candidat ou telle liste ne signifie donc pas que l'on approuve en totalité ses propositions. Enfin, les élections se répètent à un rythme trop espacé pour constituer à elles seules un outil de pilotage. L'analyse électorale, c'est-à-dire celle des résultats, mais

aussi des comportements électoraux (participation, profil et localisation géographique des votants…), fait néanmoins partie des outils d'analyse des demandes.

Les théories psychosociologiques – Elles aident à identifier et comprendre les demandes, notamment les relations entre besoins objectifs et attentes subjectives. L'une des plus connues et utilisées en marketing public est celle du psychologue Abraham Maslow [2006]. Les besoins humains fondamentaux forment selon lui une pyramide à cinq niveaux, depuis les besoins physiologiques jusqu'au besoin d'accomplissement personnel[13]. Les individus cherchent d'abord à satisfaire les besoins d'un niveau donné avant de penser aux besoins situés au niveau immédiatement supérieur.

L'opinion des experts – Il existe des personnes ressources qui, par leurs connaissances et leur capacité d'analyse, peuvent éclairer les attentes et les besoins des habitants. Évidemment, tout « expertes » qu'elles soient, il ne s'agit pas moins d'opinions ayant une dimension subjective. La relation du politique, et du citoyen, à l'expert est souvent ambiguë. Le recours à l'expert permet parfois de légitimer le discours politique : « Les experts s'accordent à dire que… », ou de le stigmatiser : « Il faut en finir avec le discours des soi-disant experts qui disent que… ». L'organisation rigoureuse de débats publics entre experts ou de jurys citoyens[14] peut permettre de dépasser les manipulations et idées reçues.

Les indicateurs – Un indicateur est une représentation d'une situation ou d'un phénomène que l'on veut mettre en lumière (le plus souvent quantitatifs, les indicateurs peuvent être aussi qualitatifs). Il est généralement le fruit d'une combinaison de données ou d'informations. On peut faire appel à des indicateurs de besoin (le nombre d'enfants d'âge scolaire, pour évaluer le besoin en écoles maternelles et primaires) ou de demande (le nombre de demandeurs de places en crèche, pour apprécier la demande pour ce type de service). L'intérêt d'un indicateur est qu'il permet la mesure, donc la comparaison dans le temps, pour apprécier des évolutions si on peut l'actualiser régulièrement, et dans l'espace, pour comparer à d'autres lieux (différents quartiers, par exemple)

ou à d'autres territoires (se comparer à d'autres pour améliorer sa propre performance, selon le principe du *benchmarking*).

La limite d'un indicateur réside dans sa pertinence au regard du phénomène observé (la pauvreté peut-elle par exemple se résumer à un indicateur financier ?). L'utilisation d'indicateurs impose aussi de savoir les interpréter : la faible fréquentation d'un service indique-t-elle qu'il est peu utile, ou qu'il est mal connu, de piètre qualité ou peu adapté à ses destinataires ?

Les enquêtes et sondages – Qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, les enquêtes sont un outil central du marketing public comme de tout autre marketing. De nombreuses méthodes et outils sont disponibles, qu'il importe évidemment d'utiliser à bon escient [voir par exemple Couratier, Miquel, 2007, pour les enquêtes qualitatives]. Menées à partir d'entretiens individuels ou collectifs de groupes restreints qualifiés de *focus groups*, selon un mode de questionnement ouvert ou fermé, les enquêtes qualitatives permettent d'identifier des opinions ou des situations et de les expliquer ou les interpréter. Les enquêtes quantitatives, fondées sur l'interrogation de groupes plus nombreux pour assurer leur représentativité, cherchent quant à elles à décrire et mesurer les opinions et comportements d'échantillons de population. D'une manière générale, on cherche à combiner les outils qualitatifs – qui permettent de déceler et d'expliquer finement des situations, comportements ou opinions – et quantitatifs – qui vont mesurer leur importance, leur répartition ou leur évolution au sein d'une population.

Une large part des critiques faites aux enquêtes présentées dans le cadre de débats publics tient à une explication insuffisante de leurs méthodes et de ce que l'on peut tirer de leurs résultats.

2.1.4. Le système d'information stratégique

L'organisation des indicateurs en système

Le « diagnostic prospectif » se fonde sur l'analyse et l'interprétation d'un ensemble d'éléments provenant du « système d'information stratégique ». Ce dernier combine des démarches

tournées vers la collectivité elle-même, vers son territoire et vers son environnement. Il est alimenté à partir d'indicateurs, d'opinions et d'analyses.

Le pilotage stratégique des politiques publiques locales, qui s'appuie largement sur ce système d'information, utilise plusieurs types d'indicateurs :

– Des indicateurs d'état ou de contexte : le nombre d'enfants d'âge scolaire, celui des demandeurs d'emplois, la longueur de la voirie, etc. ;

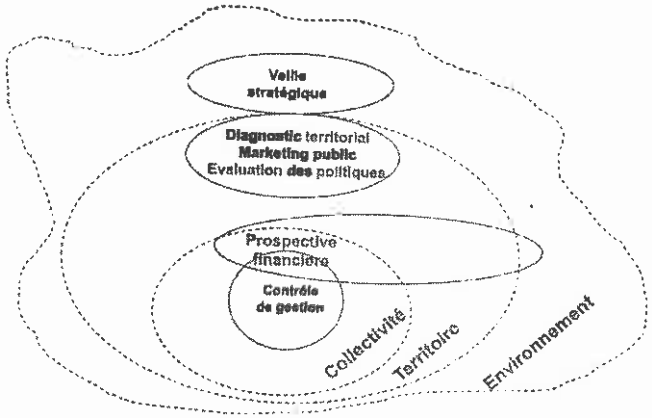
– Des indicateurs de besoin et de la demande sociale : nombre de demandeurs d'un logement social inscrits en liste d'attente, nombre de personnes âgées dépendantes, nombre d'enfants inscrits au service de restauration scolaire…

– Des indicateurs acteurs d'impact et d'effets : nombre d'allocataires du RSA ayant retrouvé un emploi stable…

Un même indicateur peut servir plusieurs usages.

Ces indicateurs peuvent se répartir en trois niveaux : sectoriels, synthétiques et globaux.

Le système d'information stratégique

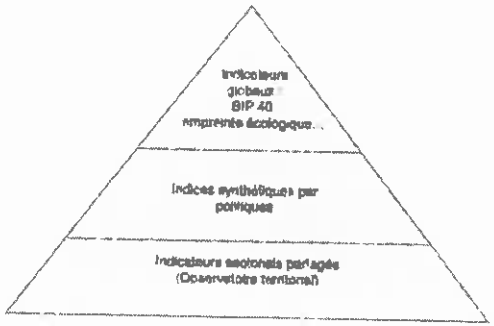


Les indicateurs sectoriels correspondent aux grands domaines d'observation (territoire, population, habitat…) et constituent un observatoire territorial, que l'on a tout intérêt à construire et à partager avec les autres acteurs, à la fois pourvoyeurs et utilisateurs d'informations. L'observation partagée est, bien souvent, le gage d'une convergence et d'une collaboration dans l'action.

Les indicateurs synthétiques agrègent des informations à l'échelle des grandes orientations politiques. On pourra par exemple associer des données sur les aides financières exceptionnelles, le fonds de solidarité logement, la fréquentation des hébergements d'urgence, les repas servis par des associations caritatives, la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le nombre d'enfants faisant l'objet d'une mesure de protection, etc., dans un indicateur correspondant à une politique de lutte contre la pauvreté.

Les indicateurs globaux, qui reflètent l'évolution générale de l'état des populations ou des territoires. Ils peuvent reposer sur une donnée considérée comme représentative ou significative d'un ensemble de phénomènes ou sur un calcul complexe à partir de données multiples. L'empreinte écologique vise par exemple à mesurer ce que l'humanité demande à la nature, c'est-à-dire l'espace nécessaire pour la production de tout ce qu'une personne ou une population consomme (pour se loger, produire des aliments, stocker des déchets, etc.).

Les indicateurs



(…)